



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°114

RÉÉ

6 & 7 Août 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles ...	3
La Torah chez vous	5
La Voie à Suivre	7
Boï Kala.....	11
Bait Neeman.....	13
La Daf de Chabat	21
Autour de la table du Shabbat.....	25
Haméir Laarets.....	27
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	31



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHABBAT RÉEH

La Paracha de Réeh nous expose quels sont les animaux *Cachers*, et quels sont ceux qui ne le sont pas. Pour ce qui est des quadrupèdes terrestres, la règle est la suivante: Sont *Cachers* ceux qui ruminent et ont le sabot séparé. Outre l'aspect légal de cette règle, un enseignement peut en être tiré concernant notre Service divin. Les deux vecteurs de notre Service sont l'Amour et la Crainte de D-ieu. Il existe dans chacun d'eux deux catégories: La Crainte inférieure est la première étape dans notre Service: c'est la Crainte qu'a un serviteur de son maître, de qui il dépend. L'étape suivante est le premier niveau d'Amour de D-ieu, appelé «Ahavat Olam»; l'Amour lié au Monde. Il se dévoile chez nous par le biais de notre réflexion sur la grandeur de D-ieu, sur le fait que D-ieu, infiniment plus élevé que tous les Mondes, les porte à l'existence de façon permanente et continue, les transcende et les investit tous, depuis les Mondes spirituels élevés jusqu'à notre univers matériel et fini. Cette réflexion ne peut qu'éveiller un Amour profond envers D-ieu, dans notre cœur. Quant au second niveau d'Amour, il est appelé «Ahava Raba», c'est-à-dire le «Grand Amour». Celui-ci ne peut être éveillé par notre propre réflexion ou service. Il est au contraire un cadeau du Ciel, offert aux *Tsadikim* en tant qu'avant-goût du Monde futur. Pour autant, il peut nous être accessible de façon passagère à certains moments propices du Service de D-ieu, lorsque l'on prie avec tout son cœur. La réflexion sur la Grandeur de D-ieu, ainsi que sur son

Omniprésence, éveille en nous un niveau de Crainte supérieure appelée: «Yirat Haromemout», c'est à dire la Crainte liée à la transcendence divine. Ainsi, ces deux vecteurs, la Crainte et l'Amour, nécessitent un certain équilibre dans le Service divin. Aussi, nos Sages les ont-ils comparés aux deux ailes d'un oiseau, sans lesquelles les *Mitsvot* que nous accomplissons ne peuvent s'élever vers D-ieu. De même qu'un oiseau ne peut voler avec une seule aile, de même les *Mitsvot* ont besoin de ces deux vecteurs afin de s'élever. C'est ici qu'intervient l'enseignement de notre Paracha. Le sabot doit être séparé, en deux côtés égaux. C'est à dire que la Crainte et l'Amour doivent être équilibrés par le travail personnel. Si l'on fournit cet effort, alors on élève effectivement l'animal qui est en nous vers le Service divin. Sinon, c'est ce même animal qui nous entraîne dans le sens contraire. Notre Paracha nous enseigne également qu'un animal *Cacher* doit ruminer. C'est à dire que l'aliment, bien qu'ayant déjà été mâché, doit l'être à nouveau. Ceci fait allusion à une réflexion approfondie. Il faut effectuer un véritable bilan de nous-mêmes, afin de déterminer si l'on sert D-ieu au mieux de nos possibilités, si l'on a vraiment atteint cet équilibre nécessaire. Cette semaine est la troisième des «Sept Semaines de Consolation» qui suivent le Neuf Av. Puissions-nous donc connaître dès à présent la venue de *Machia'h*, comme l'annoncent les Paroles de la Haftara.

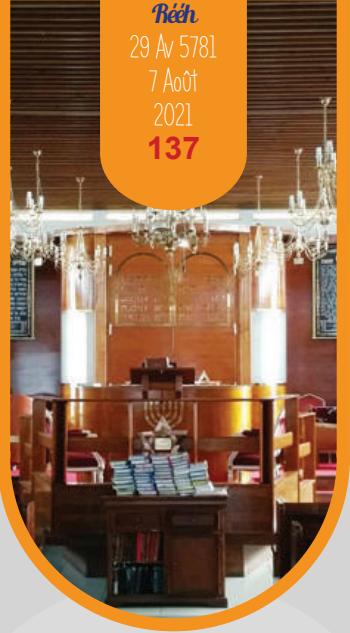
Collel

De quelle manière devons-nous accomplir la *Mitsva de la Tsédaka*?

Le Récit du Chabbath

Un *Talmid Hakkam* raconte: Au cours de mon voyage en avion, j'ai remarqué que le siège à côté de moi était occupé par un homme qui mangeait des boulettes d'une viande non-Cachère. Sur l'enveloppe de son repas il y avait une étiquette portant les mots: «Monsieur Weinstein». Naturellement, j'ai été bouleversé de voir un juif faire rentrer dans sa bouche de la viande non-Cachère, et j'ai décidé de parler avec lui de la gravité de cet acte. «Excusez-moi, monsieur, je ne voudrais pas que vous me considériez comme un insolent, ni vous blesser, mais me permettez-vous de vous poser une question?» «Naturellement», répondit Monsieur Weinstein. «Savez-vous que vous pouvez choisir un repas *Casher* sur ce vol?»

Réeh
29 Av 5781
7 Août
2021
137



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 21h03

Motsaé Chabbat: 22h15



1) Nos sages ont interdit de nager pendant *Chabbath* afin qu'on ne vienne pas fabriquer une sorte de bouée (à l'époque on les préparait en jonc), et que l'on transgresse par cela l'interdit de *Maké Bépatich* (finir un travail) et celui de tisser [voir **Choul'han Aroukh 339,2**]. On entend par «nager» le fait de flotter (lorsqu'on ne pose plus les pieds au sol) [**Michna Broura 2**] même sans faire aucun geste avec les mains ou les pieds [voir **Sidour HaChoul'han page 132**].

2) Cette interdiction est en vigueur dans les mers, les lacs, étangs, ou même les réserves d'eau. Cependant, lorsque la réserve d'eau est entourée par des rebords, il est permis de nager et flotter, car ceci est considéré comme si l'on nageait dans un *Kéli*: ustensile dans lequel nous *Hakhamim* n'ont édicté aucune interdiction. Si toutefois cette réserve (possédant des rebords) se trouve dans le domaine public, cela sera interdit [**Biour Halakha**].

3) Le fait de nager (ou flotter) dans une piscine qui se trouve dans le domaine privé est source de nombreux interdits, même si celle-ci possède des rebords.

לעילוי נשמה

ב-Sassi Ben Fredj Atlani ב-David Ben Mari Myriam Hagege ב-Haïm Victor Ben Mari Myriam Hagege ב-Mordékhaï Rephaël Ben Rahmouna
ב-Josiane Maïssa Brakha Bat Emma Smadja ב-Emma Simha Bat Myriam ב-Meyer Ben Emma ב-Chlomo Ben Fradj ב-Yéhouda Ben Victoria ב-Aaron Ben Ra'hel



Monsieur Weinstein me transperça du regard, et répondit froidement: «*Je ne mange pas Cacher! Vous n'y pouvez rien.*» Monsieur Weinstein mis ainsi fin à toute discussion. Au bout d'un certain temps, il laissa échapper de sa bouche une phrase du genre: «*C'était mon fils, à l'époque terrible de l'Holocauste.*» Et tout à coup, il éclata en pleurs. Après s'être un peu calmé, il continua à raconter: «*C'était la dernière chose qui m'a brisée. Pendant tout ce temps-là, j'ai tenu bon, jusqu'à ce qu'un jour j'ai craqué... Mon seul désir était que mon fils bien-aimé, Katriel Mena'hem, qui s'était tout le temps tenu à mes côtés, mérite de sortir de là vivant... Mais malheureusement on l'a pris, mon Katriel Mena'hem, et je ne l'ai plus revu... on me raconta qu'un soldat saisit mon fils et lui tira dessus. Et depuis, j'ai tout abandonné,*», termina l'homme assis à côté de moi dans l'avion. J'étais tellement stupéfait de sa description horrible, continua le *Talmid 'Hakham*, que je ne savais que lui dire, j'ai préféré me taire. Après six heures de vol, l'avion atterrit et chacun partit de son côté. Je n'imaginais pas que je rencontrerais de nouveau ce monsieur Weinstein. Depuis, quatre ans ont passé, et je suis arrivé avec ma famille en *Erets Israël* pour les fêtes. A *Yom Kippour*, j'ai prie dans une des grandes synagogues de Méa Chéarim. A un moment donné, j'ai dû rentrer chez moi pour prendre quelque chose, et voilà qu'en marchant dans la rue je vois devant moi un spectacle étrange: un vieil homme assis à une station d'autobus, en train de fumer, en plein *Yom Kippour*. Je l'ai regardé, j'ai observé son visage, et j'ai failli m'évanouir. Ce n'était autre que monsieur Weinstein! Je me suis approché de lui, je me suis présenté, et il s'est rappelé notre rencontre dans l'avion, parfaitement bien. Tout à coup, une idée m'a traversé l'esprit: «*Je suis sûr que vous aussi vous savez que c'est Yom Kippour aujourd'hui,*» lui ai-je dit. «*Bientôt, à notre synagogue, on va dire la prière de Yizkor. Venez avec moi, rentrez à la synagogue, donnez au 'Hazan le nom de votre fils, Katriel Mena'hem, qui a été tué pour la sanctification du Nom divin, et vous prieriez pour l'élévation de son âme. Ce sera peut-être votre seule occasion d'évoquer le nom de votre fils. Vous ne croyez pas que le moment est venu de rappeler son âme au Tribunal d'en-haut?*» L'idée réussit. Ses yeux se couvrirent de larmes. Je l'ai conduit directement à l'intérieur de la synagogue, jusqu'à l'endroit où se tenait le 'Hazan. Nous lui avons demandé qu'il fasse une Azkara spéciale. Monsieur Weinstein s'est appuyé sur la *Bima* et a murmuré le nom de son fils: «*Katriel Mena'hen ben Yéhezkel Sarna*». Et tout à coup se produisit quelque chose de bouleversant. Le visage du 'Hazan devint livide comme de la craie, des gouttes de sueur perlèrent à son front, et ses yeux eurent l'air de sortir de leur orbite. Il se tourna vers l'homme qui se tenait à côté de lui et cria d'une voix terrible: «*Papa! Papa!*» Puis il s'évanouit. Apparemment, le 'Hazan de Méa Chéarim n'était autre que Katriel Mena'hem le bien-aimé, celui dont le père était certain qu'il avait disparu dans l'Holocauste... Monsieur Weinstein, bouleversé, se rapprocha petit à petit du Judaïsme et mérita de quitter ce Monde comme un Juif Cacher

Réponses

Il est écrit dans notre Paracha: «...Ouvre, ouvre ta main à ton frère, au pauvre, au nécessiteux qui sera dans ton Pays!» (Dévarim 15, 11). Le Rambam écrit [Lois des dons aux pauvres 10] sur l'importance de la *Tsédaka*: «Il est un devoir d'être attentif au précepte de la *Tsédaka* plus qu'à tous les Commandements positifs, car la *Tsédaka* est le signe du *Tsaddik*, descendant d'Abraham Avinou... Le Trône d'*Israël* et la foi authentique ne subsistent qu'en vertu de la *Tsédaka*... Et les juifs ne seront délivrés que par la *Tsédaka*...» Le Rambam décrit plus loin les différentes manières d'accomplir la *Mitsva* de *Tsédaka* [Halakhot 7-14]: Il y a huit niveaux dans la *Tsédaka*, l'un supérieur à l'autre: 1) Le niveau le plus élevé est lorsqu'on soutient un juif qui n'a pas d'argent pour subvenir à ses besoins, et qu'on lui donne ou qu'on lui prête de l'argent, ou bien lorsqu'on lui fournit une source de *Parnassa* en lui trouvant un travail ou en s'associant avec lui dans une affaire par exemple, afin qu'il n'ait absolument pas recours à la *Tsédaka*. 2) Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne la *Tsédaka* à des nécessiteux sans savoir à qui on la donne, et sans que les bénéficiaires sachent qui est leur bienfaiteur. Dans ces conditions, la *Mitsva* de *Tsédaka* est accomplie «*Lichma*» (de façon totalement désintéressée), car personne ne connaît l'acte de *Tsédaka* que l'on a accompli, et on ne retire aucune satisfaction dans ce Monde ci d'un tel acte [Aussi, le *Talmud* enseigne-t-il: «*Quelle est la Tsédaka qui peut sauver la personne d'une mort violente? C'est celle que l'on donne sans savoir à qui on la donne, et sans que le bénéficiaire ne connaisse son bienfaiteur*»]. 3) Le niveau inférieur au précédent est lorsque le bienfaiteur connaît le bénéficiaire, mais que le bénéficiaire ne connaît pas son bienfaiteur. Par exemple, lorsque les Grands d'*Israël* allaient discrètement et jetaient la *Tsédaka* aux portes des nécessiteux. C'est ainsi qu'il est convenable d'agir et cela représente une bonne qualité. 4) Le niveau inférieur au précédent est lorsque le bénéficiaire connaît le bienfaiteur, mais que le bienfaiteur ne connaît pas le bénéficiaire. Par exemple, lorsque les Grands Sages plaçaient de l'argent dans un drap qu'ils suspendaient dans leurs dos en marchant dans les quartiers pauvres, afin que les pauvres prennent sans avoir honte. 5) Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne au nécessiteux dans sa main avant qu'il n'ait réclamé la *Tsédaka*. 6) Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne au nécessiteux après qu'il ait réclamé la *Tsédaka*. 7) Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne moins que ce que l'on doit donner, mais qu'on le donne avec un visage enthousiaste. 8) Le niveau inférieur au précédent est lorsqu'on donne en étant triste de donner son argent aux autres.

Commentant le verset de notre Paracha: «**Vous êtes les Enfants de l'Éternel**, votre D-ieu: ne vous tailladez point le corps, ne vous rasez pas entre les yeux, en l'honneur d'un mort» (Dévarim 13, 1), le **Baal Chem Tov** enseigne [voir **Hayom Yom du 24 Av**]: «*L'Amour d'*Israël*' אהבת ישראל (Ahavat Israël)* c'est le sens de 'l'amour de D-ieu' אהבת ה' אהבת ה' Achavat Hashem), car il est dit: 'Vous êtes les Enfants de l'Éternel': Celui qui aime le Père, aime aussi Ses enfants.» Dans le même registre, l'**Admour Hazaken** (Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi) rapporta un enseignement du Maguid de Mezeritch, qui le tenait du **Baal Chem Tov** [voir **Hayom Yom du 12 Av**]: «**Tu aimeras ton prochain comme toi-même**» (Vayikra 19, 18) est un commentaire et une explication de '**Tu aimeras l'Éternel ton D-ieu**' (Dévarim 6, 5). En effet, lorsque l'on aime un Juif, on aime Hashem. Car chaque Juif porte en lui [véritablement] une parcelle de Divinité [voir **Séfer HaTanya I, 2 sur Job 31,2**]. Ainsi, lorsque l'on aime un Juif, lorsque l'on aime la partie profonde de son être, on aime l'Éternel.» Le lien étroit entre 'l'amour de D-ieu' et 'l'amour du prochain' est confirmé par la Guématria. En effet, nous remarquons curieusement que l'expression «*אֶחָד לְיִרְאָה אֱלֹהִים* - Tu aimeras l'Éternel, ton D-ieu» (Dévarim 6, 5): «L'amour de D-ieu» a la même valeur numérique [907] que l'expression «*אֶחָד לְיִרְאָה אֱלֹהִים* - Tu aimeras ton prochain comme toi-même, je suis l'Éternel» (VéAhavta LéRéakha Kamokha, Ani Hashem)» (Vayikra 19, 18): «L'amour du prochain». Par ailleurs, la valeur numérique du mot *אהובת* (VéAhavta – Tu aimeras) [414] est égale à deux fois la valeur numérique du mot *אור* (Or – lumière) [207] faisant ainsi allusion aux deux composantes de l'amour («l'amour de D-ieu» et «l'amour du prochain») à noter que la «Lumière אור» (Or) a été créée le premier jour de la Création, jour relatif à l'Attribut de *Hessed* (Bonté) qui s'apparente à l'Amour.] Le mot *אור* (Or – lumière) désigne également la Thora, comme il est dit: «Car la *Mitsva* est une lampe et la *Thora* une lumière» (Proverbes 6, 23). Aussi, «l'amour de D-ieu» et «l'amour du prochain» [désignés par le mot *אהובת* (VéAhavta – Tu aimeras)] correspondent-ils aux deux Tables de l'Alliance (les deux «Lumières»): Les cinq Commandements de la première Table, relatifs au rapport «entre l'homme et D-ieu», se réfère à «l'amour de D-ieu», tandis que les cinq Commandements de la seconde Table, relatifs au rapport «entre l'homme et son prochain» se réfère à «l'amour du prochain» [voir **Kli Yakar sur Vayikra 19, 18**]. Or à propos des «Tables» *לְוַהֲוֵת* - Lou'hot, il est écrit: «D-ieu donna à Moché... les deux Tables *דְבָרִים* du Témoignage...» (Chémot 31, 18) et **Rachi** de remarquer: «Le mot *Lou'hot* est écrit sans *Vav* (וּ), [comme s'il était au singulier]. Cela signifie qu'elles étaient toutes les deux identiques (dans la mesure).» Peut-on y voir aussi une allusion à peine voilée que les deux dimensions d'amour - «l'amour de D-ieu» et «l'amour du prochain» finissent par se confondre. Encore qu'on raconte [voir **Hayom Yom du 28 Nissan**] que des *Hassidim* demandèrent à l'**Admour Hazaken**: «Quelle est la forme du Service divin la plus élevée, l'amour de D-ieu ou l'amour d'*Israël*?» Il répondit: «L'amour de D-ieu et l'amour d'*Israël* sont tous deux incrustés dans les trois parties de l'âme (Néfech, Roua'h et Néchama) possédée par chaque Juif. Le verset dit clairement: 'je vous ai aimé, dit l'Éternel' (Malakhi 1, 2). **Il en découle que l'amour d'*Israël* est plus élevé, car on aime ceux qu'aime Celui que l'on aime.**»

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA REEH

BENEDICTION ET MALEDICTION

. « רָאָה אֱנֹכִי נוֹתֵן לְפָנֶיכֶם הַיּוֹם בָּרָכָה וּקְלִילָה ». La Torah ne laisse pas d'autre alternative. « אשר תשמעו אל מצותתך Si vous écoutez les commandements de l'Eternel, c'est la bénédiction, si vous n'écoutez pas les commandements de l'Eternel votre Dieu , c'est la malédiction » Une attitude aussi tranchée ne laisse aucune place à la neutralité.

En réalité il en est ainsi de toute action, quelle qu'en soit la nature : prolongée à l'infini, elle finit par déboucher soit sur le bien soit sur le mal, ce mal pouvant devenir un grand bonheur pour l'individu ou pour le peuple entier ou au contraire s'amplifier jusqu'à se transformer en une grande catastrophe nationale. Pour illustrer notre propos, prenons l'exemple de l'histoire de Joseph. Vendu par ses frères au lieu de le supprimer eux-mêmes, Joseph devient le maître de l'Egypte et sauve ainsi sa famille de la famine. Une mauvaise action a débouché sur un bien. Mais l'inverse est également vrai. Joseph installe sa famille comme des princes en Egypte, mais en définitive, ces princes vont être réduits à l'esclavage pendant deux siècles.

Au niveau de chaque individu, l'action la plus insignifiante prolongée à l'infini, engendre du bien ou du mal. Comment cela est-ce possible ? L'individu doit-il être constamment sur la brèche pour déterminer les conséquences lointaines de chacune de ses actions avant de l'entreprendre. N'aboutirait-on pas à une paralysie totale de toute activité humaine ? En effet la plupart de nos gestes quotidiens nous paraissent sans importance pour que l'on s'y attarde ! La Torah a voulu en fait nous enseigner en passant un principe fondamental : l'unité de l'individu. La psychologie moderne aboutit aux mêmes conclusions : toute action -même un acte manqué ou un lapsus- est révélatrice de la personnalité de l'individu.

On raconte l'histoire de ce Hassid ayant décidé de rendre visite à son Rabbi. A son retour, après un mois d'absence, tout le village se précipite vers sa demeure pour l'entendre parler de son aventure. Quelle ne fut pas leur déception lorsqu'il leur dévoila le résultat de son déplacement : « J'ai appris, leur dit –il avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction, j'ai appris comment le Rabbi noue les lacets de ses chaussures ». C'est tout ce que tu as appris, et il t'a fallu un mois entier pour cela ? Oui c'est déjà beaucoup, répond le Hassid. Le Hassid avait compris, suite à l'enseignement de son Maître, que l'individu est un ensemble et que la moindre partie de cet ensemble est représentative de tout son être, chaque action révèle la personnalité de l'individu selon les cabalistes, même la manière de lacer ses chaussures, donnant toujours priorité à la droite sur la gauche. En définitive, c'est ce qu'affirme la Torah : la neutralité est une illusion, c'est la bénédiction ou la malédiction ; à la limite, il n'existe pas de moyen terme dans le temps. C'est ainsi que dans les Pirqué Avoth il est écrit « מצוה גוררת מצוה ושבורה גוררת שבורה Mitsva gorérét mitsva vé'avéra gorérét 'avera, une bonne action entraîne une bonne action et une mauvaise action entraîne une mauvaise ». Cette chaîne de cause à effet est –elle inéluctable ? En théorie seulement, car il existe la possibilité de redresser la situation ; c'est ce qui est désigné par le mot « **Techouva**, retour, réponse »

SIGNIFICATION DU MOT BERAKHA

Le mot **Berakha**, la bénédiction, vient du mot "**Bérékh**" , le genou. Pour adresser des louanges à Dieu on plie le genou. Plier le genou a fini par signifier bénir, c'est-à-dire adresser des louanges à Dieu. Dans la Tradition, la Loi impose de dire une bénédiction avant d'entreprendre certains actes tels qu'étudier la Torah, manger, respirer un parfum ou prier en prononçant la formule "**Baroukh Atta Hachem**, Tu es source de toute bénédiction " La notion de **Berakha** a un tout autre sens, qui apparait pour la première fois lors du récit de la Création « **Vayevarekh Eloqim et Yom Hashev'i'i**, et Eloqim bénit le septième jour »(Gn 2, 3) Cela signifie que Dieu conféra à ce jour des vertus particulières , en ce qu'il devient un jour porteur de joie et de paix, de plus de vie intérieure, de bonheur et de toutes bonnes choses sur le plan physique, affectif et spirituel. Dieu seul est source de bénédiction, l'homme ne fait que la solliciter de la part de Dieu. Abraham fait exception à la règle ; Dieu lui a donné le pouvoir de bénir directement sans en référer à Dieu préalablement.

. La bénédiction des Cohamim est significative de par sa forme : elle se compose d'un verset e trois mots puis d'un verset de cinq mots et enfin d'un verset de sept mots, signifiant ainsi que la bénédiction est progression, augmentation, éclosion, enrichissement. Chaque versets emploie deux verbes différents ***Yevarekhékhā***(il te bénira), ***veYshmérékha***(et Il te gardera), ***Ya-ère***(Il fera rayonner son visage), ***Viyhounéka***(et te sera bienveillant), ***Yissa***(Il lèvera sa face et te sera favorable) ***Veyassèm*** (et Il t'accordera la paix). Le nombre 6 est lié à la bénédiction : 6 jours de labeur précédent et préparent le Chabbat, la Torah a été donnée le ***6 Sivane***, elle est composée de 600000 lettres, 600000 est aussi le nombre des enfants d'Israël sortis d'Egypte et enfin l'ère messianique débutera à la fin du 6 -ème millénaire, si le Messie ne vient pas auparavant (Raphael Cohen). Pour la Torah, le pouvoir de la parole est très grand, aussi bien pour bénir que pour maudire. C'est pourquoi le Talmud insiste pour que l'on prenne au sérieux toute bénédiction ou toute malédiction émanant même d'un homme quelconque (Meguila 15a) ou encore « que la bénédiction d'un profane ne soit pas légère à tes yeux (Baba Kamma 23a). Nos Sages considèrent que la bénédiction donnée par un ***Tsadik***, un homme particulièrement pieux, a davantage de chance de se réaliser, car il est admis que « le ***Tsadik*** décrète et Dieu s'exécute ». Le ***Tsadik*** est toujours animé d'un grand amour pour son peuple. Depuis l'époque ***de Boaz et de Ruth***, nos Sages ont institué de bénir son prochain en guise de salutation « Que Hashem soit avec vous » et la personne saluée devait répondre « que Dieu te bénisse » Aujourd'hui, un simple bonjour, mais dit avec tout son cœur peut être considéré comme une véritable bénédiction.

LA MALEDICTION

On peut se demander comment Dieu peut envoyer la malédiction alors que nos Sages disent « Toute parole qui sort de la Bouche du Saint bénî soit-il est pour le bien » De manière générale, c'est le problème du mal qui est posée. En fait, lorsque la Torah rapporte la parole divine à la fin de la Crédation « et Dieu vit que c'était très bien, ***Tov Méod*** », ce mot ***Meod*** a été interprété ainsi « Dieu vit que la mort est aussi bonne » Rav SR. Hirsch écrit à ce sujet « Même le mal, tel que la souffrance, la mort et le mauvais penchant, ne semblent négatifs que pris séparément, hors de tout contexte, alors que réinsérés dans le contexte global de l'existence, ils s'avèrent bons, très bons même »

L'homme est libre mais sa liberté entraîne sa responsabilité. « Ce sont ses actions qui déclenchent le bien ou le mal. Si l'être humain est inconscient des répercussions de ses actes il risque de s'engager dans une voie qui le conduit à sa perte » Un exemple banal : si quelqu'un touche une prise de courant les mains mouillées et s'électrocute, on ne peut pas en accuser le Créateur. Il en est ainsi sur le plan moral et spirituel : la Torah nous avertit « si l'homme n'écoute pas la parole de Dieu, il risque de s'attirer des malheurs, qui se déclenchent comme conséquence de ses actions. Quant aux malédictions annoncées dans la Torah, dans son amour pour son peuple, Dieu les transforme souvent en véritable bénédictions. Il en est ainsi, par exemple, de la malédiction annoncée « je sème la désolation dans le pays »(Lv 26, 32) , il s'agit d'un réconfort : quand Israël sera loin de son pays, aucun de ses occupants ne pourra jamais y prospérer. Rachi écrit : Effectivement durant les siècles qu'a duré notre exil, Eretz Israël, un pays où coulait le lait et le miel, est resté une terre désolée et inhospitalière, sur laquelle on pouvait à peine survivre » En d'autres termes, si jamais un peuple s'était installé sur la terre d'Israël et en avait fait son pays avec une capitale officielle et reconnue, jamais le peuple juif n'aurait pu revenir sur sa terre et proclamer son indépendance. Dans son grand amour pour Israël, Dieu transforme constamment les malédictions en bénédictions par l'intermédiaire de véritables miracles.

LE POUVOIR DE LA PAROLE.

Le Roi Balaq fit appel à ***Bil'am*** pour maudire le peuple d'Israël. La Torah reconnaît au prophète des nations le pouvoir de maudire puisque Dieu est intervenu pour protéger Israël ainsi qu'il écrit « Dieu n'a pas voulu écouter les malédictions de ***Bil'am*** et les a transformées en bénédictions »(Dt 26,3) Ce pouvoir de la parole bénéfique ou maléfique est donnée à tout homme. D'où le conseil de nos Sages qui avertissent des conséquences néfastes de paroles négatives irréfléchies en disant « ***Al tiftah pé laSatan***, Ne tente pas le diable». Moïse lui-même en a fait la triste expérience lorsque spontanément pour défendre son peuple, il dit à Dieu « Si tu pardones à ce peuple (c'est bon), sinon efface moi de Ton livre que Tu as écrit (Dt 32,32). C'est ainsi que le nom de Moïse n'apparaît pas dans la Paracha Tetsavé. De même qu'un père peut maudire son fils à l'exemple de Noé qui a maudit son fils Canaan, un père peut bénir ses enfants à l'exemple de Jacob notre Patriarche..je souhaite à mes lecteurs et lectrices ***BERAKHA Vehatslaha***. Bénédiction et réussite.

RÉÉ

7 Août 2021

29 AV 5781

1199

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le pouvoir protecteur de la Torah

« La bénédiction si vous écoutez les commandements du Seigneur votre Dieu que je vous prescris aujourd’hui. » (Dévarim 11, 27)

La formulation de ce verset pose une difficulté : pourquoi est-il dit « la bénédiction que (acher) vous écoutez » [traduction littérale], plutôt que « si (im) vous écoutez », à la manière dont il est dit au verset suivant « et la malédiction si vous n’écoutez point les commandements du Seigneur votre Dieu, si vous vous écartez du chemin que je vous indique aujourd’hui, en suivant des dieux étrangers que vous ne connaissiez pas » ?

Le Saint bénit soit-il nous enseigne ici que le seul fait d’écouter Ses mitsvot est en soi une bénédiction. Parfois, on a l’impression qu’en observant une mitsva, on sort perdant. Par exemple, la fermeture de son commerce durant un quart d’heure pour prier min’ha nous ferait perdre des clients. L’Éternel souligne ici qu’il n’en est rien. Même s’il nous semble que cette pause entraîne un dommage, en considérant l’ensemble du tableau, on réalisera la merveilleuse manière dont le Très-Haut a agencé les événements et fait en sorte que cette perte apparente soit à notre avantage.

Lorsque Moché fut puni en se voyant refuser l’entrée en Terre Sainte, il perçut ce décret comme un grand malheur. Aussi, adressa-t-il au Créateur cinq cent quinze suppliques pour qu’Il lui pardonne son péché et annule l’édit. Son intention n’était pas de pouvoir jouir des produits suaves de la terre d’Israël, mais il désirait y pénétrer pour le bien des enfants d’Israël. En effet, d’après nos Maîtres (Sota 9a), s’il y était entré et avait construit le Temple, il n’aurait pu être détruit, les ennemis du peuple juif n’ayant aucune emprise sur les œuvres de Moché, comme sur celles du roi David.

Cependant, le fait qu’il ne construisit pas le Temple, dès lors sujet à la destruction, faisait partie du plan divin. Loin de se limiter à un malheur, cette ruine nous permet d’espérer sans cesse la reconstruction d’un nouveau Temple, plus grand et somptueux encore que les précédents et duquel la Présence divine ne se retirera jamais.

La bénédiction divine est l’apanage de l’homme qui plonge totalement son esprit dans la Torah et les mitsvot. Cette idée peut se lire en filigrane à travers notre verset « La bénédiction que vous écoutez les commandements du Seigneur votre Dieu » : le terme ét ouvrant celui-ci et composé de la première et de la dernière lettre de l’alphabet hébreu renvoie à l’ensemble des lettres composant la Torah, tandis que le mot acher (que) est formé des mêmes lettres que le mot roch (tête). Ainsi, seul celui qui engage toutes ses facultés mentales dans la Torah bénéficiera d’une

protection divine contre tout malheur et connaîtra la réussite et une profusion matérielle. En bref, il ne perdra rien de son service divin.

Bien souvent, lorsque je reçois le public et entends les diverses difficultés de mes frères, j’éprouve beaucoup de peine et me demande pourquoi je devrais entendre tant de malheurs. Soudain, mettant court à mes pensées, un jeune ba’hour se présente à moi afin de me demander une bénédiction pour réussir dans l’étude de la Torah. C’est ce qui me tient le plus à cœur. Il n’aspire ni à s’enrichir, ni à connaître du succès dans les affaires, ni même à trouver son âme sœur ; son unique souhait est de progresser dans l’étude et l’accomplissement des mitsvot. Ce type de jeune homme me transmet la force de poursuivre mes œuvres en faveur de la communauté, car je constate alors que le peuple juif a un avenir. Heureux ceux dont la Torah et les mitsvot sont au sommet de l’échelle des priorités !

Si nos ancêtres étaient entrés en Terre Sainte aussitôt après le don de la Torah, le livre de Dévarim n’aurait pas été écrit. Le péché des explorateurs nous a valu un livre entier de la Torah. Le Ramban explique (introduction à Béréchit) que toutes les lettres de la Torah correspondent à des Noms divins. Par ailleurs, nos Maîtres affirment (Béréchit Rabba 74, 17) que la Torah comprend soixante myriades de lettres, en parallèle au nombre d’âmes composant le peuple juif. Par conséquent, si les explorateurs n’avaient pas fauté, les enfants d’Israël n’auraient pas dû errer quarante ans dans le désert et le livre de Dévarim n’aurait pas vu le jour. Nous aurions alors perdu de nombreux Noms divins, tout comme de multiples âmes de notre peuple.

Malheureusement, nous sommes aujourd’hui envahis par des appareils qui nous éloignent de la Torah et nous expulsent de ce monde. Il est important de savoir que la place dans notre cœur est limitée ; aussi, si on le remplit de bêtises, il n’est plus en mesure d’abriter la Torah étudiée. Le roi David affirma : « Mon cœur est déchiré en moi. » (Téhilim 109, 22) En d’autres termes, il annihila si bien son mauvais penchant qu’il aménagea ainsi un vaste espace pouvant être occupé par la Torah et les mitsvot.

Méfions-nous donc du progrès technologique et veillons à ne pas nous laisser entraîner par ce danger constant, qui rompt notre lien avec le Créateur. Éloignons-nous-en comme du feu et nous gagnerons ainsi une demi-heure d’étude quotidienne ou une mitsva supplémentaire. Le cas échéant, l’Éternel nous montrera que nous ne sommes pas sortis perdants, mais jouissons au contraire de Sa précieuse aide dans toutes nos entreprises



All.* Fin R. Tam

Paris 21h03 22h15 23h19

Lyon 20h44 21h52 22h48

Marseille 20h36 21h41 22h33

(*) à allumer selon
votre communauté

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 29 Av, Rabbi Yaakov Berdugo, auteur du Choufraya DéYaakov

Le 30 Av, Rabbi Yéhouda Lavi, Rav de Tripoli

Le 1er Eloul, Rabbi Chmouel Di Abila

Le 2 Eloul, Rabbi Aharon 'Hasson

Le 3 Eloul, Rabbi Eliahou Mansani, élève du Dr Haïm

Le 4 Eloul, Rabbi Meir Sim'ha HaCohen, auteur du Dr Saméa'h

Le 5 Eloul, Rabbi Moché Aharon Pinto

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Quand la maison est un beit hamidrach

Du vivant de mon père, le Tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal, un homme eut l'audace de venir lui demander comment il se faisait qu'il n'ait jamais entendu parler de sa Yéchiva, alors qu'en général, les grands Tsadikim se trouvent à la tête d'importantes institutions de ce type. Où se situait la Yéchiva de Papa et quels étaient ses élèves ?

Sans hésiter, Papa lui répondit tranquillement : « Ma Yéchiva, c'est ma maison, et mes élèves, ce sont mes enfants. »

À l'époque, cette réponse me fit sourire. Quelle drôle de Yéchiva cela faisait !

Cependant, un peu plus tard, lorsque je compris le sens profond de ses paroles, la remarquable justesse et la sagesse de cette réplique m'émerveillèrent.

Chaque Juif a chez lui un beit hamidrach miniature, une Yéchiva kétana, dans laquelle il éduque ses fils à devenir des érudits, et ses filles, des femmes vertueuses. Il est donc, en quelque sorte, le Roch Yéchiva de sa maison, investi du mérite et de l'obligation de diriger, de former et d'orienter sa progéniture dans la bonne voie.

Combien Papa avait-il raison ! Il n'est pas donné à tout le monde de devenir Roch Yéchiva et de fonder une institution d'où sortiront des hommes de Torah. Mais, tout un chacun a la possibilité d'être Roch Yéchiva de son foyer, d'en faire une Yéchiva et un sanctuaire en miniature, en éduquant ses enfants dans le droit chemin.

DE LA HAFTARA

« Ô infortunée, battue par la tempête, privée de consolation ! (...) » (Yéchaya, chap. 54)

Lien avec le Chabbat : cette haftara est l'une des sept lues lors des Chabbatot de consolation suivant le 9 Av et traitant de ce thème.

On ajoute deux versets de la haftara de veille de néoménie : « **C'est demain néoménie (...).** » (Chmouel I chap. 20)

CHEMIRAT HALACHONE

Des moyens non acceptables

Pour les non-Juifs, la manière la plus directe de sanctionner une infraction est de dénoncer le pécheur aux autorités. Cependant, si l'on dénonce un Juif aux autorités, elles peuvent lui imputer une peine ne lui revenant pas d'après la loi de la Torah. Par exemple, celle-ci ne prononce pas de peine d'emprisonnement pour des délits monétaires.

Révéler des informations susceptibles d'entraîner l'incarcération d'un Juif peut être considéré comme de la calomnie. Il sera permis de le faire uniquement s'il est clair qu'un tel représente un danger public, afin de protéger les gens. Étant donné la grande complexité du sujet, il convient de consulter un Rav agréé en la matière.

Le pouvoir salvateur de la tsédaka

« Tu lui donneras, donneras encore, ce ne sera pas à contrecœur que tu lui donneras, car alors, le Seigneur ton Dieu te bénira dans toutes les entreprises de tes mains. » (Dévarim 15, 10)

À la synagogue Sodaï de 'Holon, à une heure assez matinale, l'ingénieur Eliahou Zerbi termine sa prière, puis s'adresse au trésorier : « D'après mes calculs, je dois remettre 1 036 chékalim de maasser. Voici l'argent ; veuillez bien le transmettre à la tsédaka. » Sur ces mots, il lui remet l'argent et part au travail. Il n'avait pas du tout l'impression d'avoir accompli un grand acte, et certainement pas un de nature salvatrice.

Au milieu de la journée, il voyagea sur une route étroite et sinuuse, le kvich alone. Il s'agit d'une voie très serrée avec, d'un côté, une montagne escarpée et rocheuse et, de l'autre, un grand abîme. Il s'y engagea.

À l'un des virages, il aperçut soudain un grand véhicule militaire qui avançait dans sa direction. La fraction de minute suivante, il comprit qu'elle roulait dans sa voie. Encore une fraction de plus et il réalisa que c'était une question de quelques secondes jusqu'à sa collision avec ce poids lourd.

Il klaxonna, fit des appels de phares et ouvrit sa fenêtre pour faire des signes de main nerveux. Mais, rien n'y fit. Pour une raison inconnue, le conducteur de la jeep ne semblait pas l'avoir remarqué, puisqu'il continuait à avancer tout droit vers lui.

Il avait trois options, l'une pire que l'autre et toutes aboutissant à une mort certaine. Soit tourner à droite et être précipité dans l'abîme, soit tourner à gauche et foncer dans la montagne, soit rester dans sa file et entrer en collision avec le véhicule blindé, ce qui le réduirait, avec sa voiture, en petites miettes.

Maître du monde, que faire dans une telle impasse ?! Eliahou fut saisi d'une peur indescriptible. Il avait le sentiment que c'était fini et, pourtant, l'instinct de survie le poussait à lutter pour s'en sortir. Cependant, dans le cas présent, les trois voies possibles s'offrant à lui menaient directement au jardin d'Eden. Il n'existe pas de quatrième alternative. Il ne lui restait plus que quelques fractions

de minute pour réagir...

Il décida de se rapprocher au maximum à gauche, tout en restant sur la route, même si les chances que l'engin ne le heurte pas restaient très faibles. Il klaxonna de toutes ses forces, tout en s'écriant « Chéma Israël » du plus profond de son cœur, tremblant à l'idée de ce qui allait se passer.

Subitement, il ressentit une puissante secousse. Son cœur bondit. La jeep arriva devant lui et, au dernier instant, son conducteur, qui l'avait apparemment remarqué in extremis, braqua à fond. Sa voiture fut éraflée, trembla légèrement, mais continua à rouler. Quant à lui, il était resté en vie, la preuve étant qu'il put nous faire ce récit.

À la fin de cette journée mouvementée, il rejoignit son foyer. Le téléphone sonna. C'était sa mère, qui habitait à Los Angeles et venait juste de se réveiller. Le souffle coupé, elle lui demanda : « Eliahou, que t'est-il arrivé ? Raconte-moi ce qui s'est passé aujourd'hui. »

Il sursauta. Comment sa maman avait-elle déjà eu vent de son effrayante aventure ? Comment savait-elle qu'il avait failli être victime d'un accident de route meurtrier ? Elle poursuivit alors pour s'expliquer : « Quelques heures plus tôt, en pleine nuit, je dormais sereinement quand, tout d'un coup, ton cher papa m'apparut en rêve. Cette vision m'agita et me troubla, mais, le visage rayonnant, il me rassura en me disant : "Sache qu'aujourd'hui, Eliahou a été épargné de la mort grâce aux mille et quelques chékalim qu'il a donnés à la tsédaka." Voilà ce qu'il m'annonça, avant de disparaître. Je me réveillai en sursaut, couverte d'une transpiration froide. Il m'était apparu inopinément pour me révéler des secrets célestes à ton sujet – ta vie était en danger et tu avais été sauvé par le mérite de la charité. » Puis, elle réitéra sa demande : « Raconte-moi ce qui est arrivé ! » Son fils obtempéra.

« Mon intention n'est pas de prouver que la tsédaka sauve de la mort, conclut Eliahou. Ceci est clair pour nous tous. Mais, ce qui est incroyable, c'est que, dans la Cour céleste, se déroulent de véritables débats et que l'âme de mon père fut vraisemblablement mêlée à celui me concernant. J'ignore pourquoi je méritais de mourir, mais Papa zal nous a révélé que mon don à la tsédaka m'avait permis d'échapper à ce décret. »



PERLES SUR LA PARACHA

La réprimande ne dépend pas du nombre d'auditeurs

« *Vois, je vous propose en ce jour.* » (Dévarim 11, 26)

Même si celui qui sermonne sait que, parmi tous ses auditeurs, seul un homme sera influencé par ses paroles, il ne doit pas hésiter à les prononcer, affirme Rabbi Haïm de Warméza.

En effet, Moché parla en présence de tous les membres du peuple juif, comme l'indique le pronom « vous », mais s'adressa également à chacun d'eux en particulier, comme le souligne le singulier par lequel s'ouvre le verset, « vois ».

Ton élève est le fils du Roi !

« *Vous êtes les enfants de l'Eternel, votre D.ieu.* » (Dévarim 14, 1)

Rabbi Yaakov Neimann zatsal, Roch Yéchiva de Or Israël, raconte l'histoire qui suit :

« Un Chabbat, je me rendis chez mon Maître, Rav Moché Rosenstein zatsal, Machguia'h de la Yéchiva de Loumja, et constatai qu'il était en train d'interroger un jeune enfant apprenant au Talmud-Torah. Je lui demandai : "Qui est cet enfant ?" Il me chuchota dans mon oreille : "C'est le fils du Saint béni soit-Il !"

« Face à mon étonnement du fait qu'il n'avait pas répondu à ma question, il ajouta : "Si je t'avais dit que c'est le fils de Haïm, en aurais-tu su davantage sur cet enfant ? Et si je te dis que c'est le fils de l'Eternel, cela ne te suffit-il pas pour savoir qui il est ?"

« Un éducateur d'enfants juifs doit avoir conscience, dans son approche, qu'il s'agit des enfants du Roi des rois – comme il est dit : "Vous êtes les enfants de l'Eternel, votre D.ieu" – et non pas simplement ceux de Haïm ou d'Aharon, par exemple.

« De même qu'il nous incombe de toujours garder à l'esprit l'omniprésence divine, dans l'esprit du verset "Je fixe constamment mes regards sur le Seigneur", de même, lorsque nous enseignons à un enfant, nous devons nous souvenir qu'il est le fils du Saint béni soit-Il. Cette pensée nous permettra d'avoir plus de patience et de nous investir pleinement dans notre tâche. »

... LA CHÉMITA ...

L'année de chémita commence le premier Tichri (Roch Hachana) et se clôt le 29 Éloul au soir (veille de Roch Hachana de l'année suivante). À l'époque du Temple, il existait une loi consistant à ajouter trente jours à cette septième année, si bien que les travaux des champs étaient déjà prohibés trente jours avant le début de la chémita.

Nos Maîtres ont interdit de labourer un champ dès la fête de Pessa'h précédant la chémita, et un verger dès celle de Chavouot de la sixième année. Cependant, de nos jours, la plupart des travaux agricoles sont permis jusqu'à Roch Hachana et il n'existe pas d'obligation de faire d'ajout. Il suffit de commencer un petit peu avant Roch Hachana.

Néanmoins, nos Sages ont interdit de planter un arbre fruitier durant les quarante-quatre jours précédant l'année de chémita, parce que, si on le faisait, les gens pourraient penser qu'on l'a planté durant celle-ci. C'est pourquoi celui qui désire planter un arbre fruitier avant la chémita veillera à le faire avant le quinze Av, car, à partir du 16 de ce mois, cela deviendra interdit.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Se préparer avant de pèleriner

« Trois fois par an, toute personne mâle parmi vous paraîtra face au Seigneur ton D.ieu à l'endroit qu'il aura choisi, à la fête des Azymes, à la fête des Semaines et à la fête des Tentes ; on ne paraîtra pas face au Seigneur les mains vides : chacun selon le don de sa main, selon la bénédiction que le Seigneur ton D.ieu t'aura donnée. » (Dévarim 16, 16-17)

Le texte souligne ici que tout Juif se rendant au Temple pour les fêtes de pèlerinage doit apporter un don au Saint béni soit-Il. Pourtant, a-t-il réellement besoin de nos cadeaux, alors que tout Lui appartient, comme il est écrit : « Certes, tout vient de Toi, et c'est de Ta main que nous tenons ce que nous T'avons donné » (Divré Hayamim I 29, 14) ? De même, il est dit : « À Moi appartient l'argent, à Moi l'or, dit l'Éternel-Cébaot. » ('Hagaï 2, 8) D.ieu n'a besoin de rien. S'il en est ainsi, pourquoi nous a-t-il donné l'ordre de ne pas se présenter à Lui les mains vides ?

Avant de monter en pèlerinage à Jérusalem, tout Juif a l'obligation de s'y préparer, chacun à son niveau, afin d'avoir l'insigne mérite de voir la Présence divine. Chacun porte en lui une parcelle divine dont l'Éternel l'a doté, ainsi qu'une part dans la Torah correspondant au degré de son âme. Aussi, s'il désire percevoir l'Éternel, il lui incombe de cultiver cette étincelle supérieure, son âme, tout comme la part qui lui revient dans la Torah.

La signification profonde de l'ordre d'apporter des présents au Très-Haut est donc cette préparation spirituelle. Avant de se rendre au Temple, il était impératif d'effectuer un travail sur soi, en fonction de la part reçue par son âme au jardin d'Eden. Il était exclu de se présenter « les mains vides », c'est-à-dire dénué de Torah et de crainte de D.ieu. Au contraire, on y apportait avec soi ses traits de caractère raffinés et de nouvelles interprétations personnelles en Torah.

SOUVENIR DU JUSTE

RABBI MOCHÉ AARON PINTO



À l'approche de la Hilloula du Tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal, père de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita, le 5 du mois d'Eloul, nous allons tenter de donner à nos lecteurs un infime aperçu de ses hauts faits et de ses qualités exceptionnelles.

De père en fils, la noble lignée des Pinto s'est toujours distinguée par sa grandeur. De génération en génération, elle a donné naissance à des hommes de foi, d'une piété n'ayant d'égale que leur pureté et leur sainteté. Digne représentant de cette famille exceptionnelle, le Tsadik Rabbi Moché Aharon zatsal se rattachait à une chaîne ininterrompue d'érudits, auteurs de miracles, qui rayonnèrent sur le peuple juif.

Rabbi Moché Aharon zatsal s'est rendu célèbre par son service divin d'une grande intégrité et, notamment, par le fait remarquable qu'il prit l'engagement de s'isoler chez lui pendant quarante ans, sur l'ordre de son père, le Tsadik Rabbi 'Haïm Pinto zatsal. Pendant ces dizaines d'années, il se consacra à la Torah avec une assiduité difficilement concevable. Dans cette petite pièce où il vécut reclus toutes ces années, il s'éleva en pureté et en sainteté, sans aucun lien avec le monde extérieur, refusant de se laisser dominer par les besoins du corps et de la matière. Tous ses désirs et aspirations étaient exclusivement tournés vers le service divin.

L'humilité qui caractérisait Rabbi Moché Aharon rayonnait sur son entourage. Tous sentaient qu'ils avaient en face d'eux une personnalité d'une grandeur exceptionnelle, dépassant de loin ses contemporains, ce qui ne l'empêchait pas, en même temps, de ployer sous le poids de son souci et de sa compassion envers chaque homme, en tant que créature conçue à l'image divine. Quel que soit le jour ou l'heure, quiconque passait

le seuil de sa porte était reçu à bras ouverts, avec un visage affable.

Rabbi Moché Aharon incarnait le modèle préconisé par le Tana Rabbi Lévitah, homme de Yavné : « Sois extrêmement humble. » Chaque Chabbat, en entrant dans la synagogue, il courbait son dos, comme pour se dévaloriser avant de pénétrer dans le palais du Roi. Lorsque les fidèles s'approchaient de lui après la prière pour recevoir sa bénédiction et lui embrasser la main, il s'empressait de la soustraire et s'opposait fermement à cette marque d'honneur.

Rabbi Moché Aharon était doté d'une confiance en Hachem inébranlable. Le verset « Décharge-toi sur Dieu de ton fardeau, Il prendra soin de toi » représentait en quelque sorte sa devise permanente. Il l'appliquait à la lettre dans ses moindres démarches, si bien qu'il n'avait aucun intérêt pour les vanités de ce monde. Il passait généralement ses journées comme ses nuits chez lui, se consacrant à la Torah et aux bonnes actions, à côté des veilleuses qu'il allumait à la mémoire de ses saints ancêtres.

Dans son humble demeure, il recevait quiconque sollicitait son aide. Jamais il ne fermait sa porte à personne, homme ou femme. Tout en faisant particulièrement attention de ne pas lever les yeux vers la personne qui entrait, il connaissait toujours l'objet de sa venue, que ce soit une demande de bénédiction, un conseil, une prière, un cas de maladie, etc. À tel point que, quand sa femme ou ses enfants pénétraient dans la pièce, il se mettait à les bénir par le traditionnel « Mi chéberakh », attendant qu'on lui donne le nom de la personne à bénir... jusqu'au moment où il réalisait qu'il s'agissait de ses proches.

Nous aimeraisons, à présent, souligner un point déjà abordé maintes fois par le passé, car, étant donné son importance, il n'est pas inutile de le répéter : Rabbi Moché Aharon se distinguait

particulièrement par la pureté de son regard. Comme le rapportent les livres saints, c'est en préservant ses yeux de visions interdites que l'homme acquiert pureté et sainteté et, subsequemment, une véritable crainte du Ciel.

Ainsi, bien que Rabbi Moché Aharon reçût des milliers de visiteurs, il prenait garde de ne pas regarder les femmes. Même lorsqu'entrait son épouse, la Rabbanite Mazal, qu'elle repose en paix, il ne s'apercevait pas qu'il s'agissait d'elle !

Par ses prières, Rabbi Moché Aharon ébranlait les mondes pour défendre le saint peuple d'Israël. Grâce à son inspiration divine, il voyait l'avenir et suppliait les Tsadikim d'intercéder auprès du Très-Haut en faveur de notre peuple, afin que les mauvais décrets soient annulés et que le salut lui soit accordé.

Le jour de sa Hilloula, le 5 Eloul, ses enfants, proches et fidèles élèves se rendent en pèlerinage sur sa tombe, au côté d'innombrables Juifs ayant eu le privilège de connaître la délivrance par son mérite. De son vivant comme après sa mort, ce Tsadik a en effet été le vecteur de grands miracles pour tous ceux qui ont imploré le Créateur en invoquant son mérite – puisse-t-il nous protéger !



**Le Tsaddik
Rabbi Moché Aaron Pinto Zatsal**



Réé (187)

רֵא אָנֹכִי נֹחַן לְפָנֶיךָ הַיּוֹם בָּרֶכֶת וְקַלְלָה (יא. כו.)

«Regarde, je mets aujourd’hui devant vous bénédiction et malédiction» (11,26)

Avec la Paracha Réé, nous entrons dans une période de l’année destinée à l’introspection. Rabbi Ménachem Mendel de Kotzk fait remarquer : le Chabbat Mévaréhim (celui où nous bénissons le mois d’Elloul à venir) est : Réé, regardes, vois. Chaque juif doit s’arrêter et observer en lui-même par une introspection pour savoir par où il a besoin de commencer. Une fois qu’on voit ce qu’il est nécessaire de faire, alors nous pouvons établir : « Choftim véchotérim », des juges et des officiers, et cela afin de mettre en application les améliorations nécessaires dans les domaines identifiés. On doit choisir une stratégie et la mettre en œuvre avec force. A ce point du mois d’Elloul, nous sommes prêt pour la bataille : « ki tétsé lamilhama al oyvéha » : Lorsque tu sortiras en guerre contre tes ennemis, le yétsar arā et les mauvais traits de caractère. Auparavant on a pu identifier les problèmes et on a commencé à mettre en place des stratégies correctives, maintenant c’est le moment de les mettre pleinement en application. C’est la guerre, et si nous sommes paresseux, alors l’ennemi va gagner haut la main. Cependant, le but n’est pas uniquement de combattre, mais « ki tavo », tu entreras, aller de l’avant, il faut s’investir dans des poursuites spirituelles en saisissant un maximum d’opportunités (mitsvot, bonnes actions), en donnant le meilleur de soi-même. Alors, et seulement à ce moment, avec l’arrivée du Jour du Jugement, on peut mériter : « Atem Nitsavim hayom kouléhem lifné Hachem » : Vous vous tenez aujourd’hui, vous tous, devant Hachem sachant que vous vous êtes bien préparés.

אַתָּה ה' אֱלֹקֶיךָ מְלֵכוֹ (יג. ח)

«Vous marcherez après Hachem votre D. » (13,5)

Pourquoi le verset emploie-t-il le mot « après » (aharé), qui a une connotation de séparation et de distance ? En effet, Rachi dit : Toutes les fois qu’il apparaît, le mot “aharé” contient une idée d’éloignement». (Réé 11,30) Or, ne sommes-nous pas tenus de nous attacher à Hachem et de nous tenir aussi « proches » de Lui qu’il est possible? Rabbi Avraham Mordéhai Alter de Gour donne la réponse suivante: Plus nous reconnaissions Sa grandeur et notre propre insignifiance, plus nous nous rendons compte de notre éloignement par rapport à Lui. C'est seulement après avoir pris

conscience de la distance qui nous sépare de Lui que nous pouvons essayer de devenir plus “proches”. Une des explications concernant l’extrême humilité de Moché est le fait qu’aucun être humain n’a pu se tenir aussi proche de Hachem que lui. Or, plus on est proche de D., plus on se rend compte de son véritable éloignement, de sa petitesse.

בְּנִים אַתֶּם לְה' אֱלֹהֶיכֶם לֹא תַהֲרֹדוּ וְלֹא תִשְׁמִמוּ קָרְתָּה בֵּין עֵינֵיכֶם לְמַתָּה. (יד. א)

« Vous êtes les enfants de Hachem votre D. : Ne vous tailladez pas le corps et ne vous rasez pas entre les yeux en l’honneur d’un mort » (14,1)

Selon le Ibn Ezra, cela signifie que lorsqu'on a conscience d'être les enfants de Hachem, et que Son amour à notre égard est plus intense que celui d'un père pour son fils, il n'y aura jamais lieu de se taillader le corps à cause des malheurs, qu'Il nous envoi, car tout ce qu'Il fait est pour le bien. Et si vous ne parvenez pas à le comprendre, soyez tout au moins comme des jeunes enfants qui ignorent le sens des décisions de leur père, mais qui s'en remettent néanmoins à lui.

וְנִתְהַהֵּה בְּקָסֶף וְצַרְתָּה הַכְּסֶף בְּנֵךְ וְתַלְכַּתָּה אֶל הַמִּקְדָּשׁ (יד. כה)
« [Lorsque tu prélèveras la dîme de tes produits], tu attacheras l’argent dans ta main [et tu le porteras à Jérusalem] » (14. 25)

Rabbi Méir de Prémishlan fit la remarque suivante: La Torah te dit que tu dois attacher l’argent dans ta main pour t’indiquer que tu dois être en possession de ton argent plutôt que de laisser ton argent être en possession de toi. L’argent n’est qu’un moyen de réaliser un objectif, il permet de répondre aux nécessités de la vie. L’argent n’est qu’un outil et son propriétaire en est le maître. La Torah nous exhorte : Votre richesse, comme tout autre outil, doit se trouver dans vos mains et vous devez en être le maître. Si votre richesse vous possède, c’est donc que vous n’en êtes pas le maître, mais plutôt l’esclave.

נָתַן תַּעֲשֵׂנִי לוֹ וְלֹא יְרֻעֵל בְּכֶבֶשׂ בְּתַחַף לוֹ כִּי בְגַלְלֵל כְּדָבָר שַׁה יְבָרַךְ ה'
אֱלֹקֶיךָ בְּכָל מִצְפָּךְ וּבְכָל מִשְׁלָחָךְ (טו. ז)

« Donner, tu lui donneras, et ton cœur ne sera pas mauvais quand tu lui donneras, car pour prix de cette conduite, Hachem ton D. te bénira dans toute ton activité et dans toute entreprise de ta main » (15,10)

Le Maguid de Doubna explique ce verset par la parabole suivante : En marchant sur une route, un

homme perdit les cent pièces d'or qui étaient dans sa poche. Le lendemain, il trouva sur son chemin deux cent pièces. La joie de cet homme, qui reçut une compensation pour sa perte, ne fut cependant pas complète, car s'il n'avait pas perdu ses cent pièces, il en posséderait à présent trois cents. Un autre homme transportait des sacs de grains : l'un d'eux se déchira et les grains se répandirent sur le sol. Après un certain temps, il repassa à cet endroit et constata qu'ils avaient germé. Il put ainsi remplir de nombreux sacs de grains. La joie de cet homme fut complète, et il ne se lamenta pas sur la perte de son sac, car au contraire, tout ce qu'il avait acquis provenait de sa perte : de ce sac qui s'était déchiré et des grains qui s'étaient répandus.

Ainsi, le verset dit : « **Et ton cœur ne sera pas mauvais quand tu lui donneras** ». Ne crois pas que si tu ne lui avais pas donné, tu aurais économisé ces biens, car toute bénédiction que Hachem te prodigera par la suite sera une conséquence directe de ce que tu auras donné.

תְּהִזֵּן תָּמֹן לוֹ וְלֹא יַעֲשֶׂה בְּקָרְבָּךְ בְּתַחַת לוֹ (טו. ז.)
« Donner tu lui donneras (au pauvre), et que ton cœur ne soit pas mauvais quand tu lui donneras » (15,10)

Cela signifie qu'il ne faut pas donner la **Tsedaka** avec un cœur mauvais, c'est-à-dire qu'il faut donner avec joie et non avec peine. On peut s'interroger : Comment peut-on demander de ne pas donner avec peine. Si quelqu'un a du mal à ouvrir sa main pour donner, il est normal qu'il en ressente de la difficulté et qu'il peinera à donner. Comment comprendre alors cette injonction de la Torah de ne pas donner avec peine, ce qui va à l'encontre de la nature ?

Le **Kli Hemda** donne la réponse suivante : Si quelqu'un a du mal à accomplir une certaine action, le fait de se forcer à répéter cet acte à de multiples reprises aidera à le rendre plus facile. En effet, au début ce sera certes difficile, mais à force de répétitions, on finira par acquérir une habitude, qui deviendra comme une seconde nature.

Le **Ramhal** explique qu'un acte extérieur impacte notre intériorité. Par exemple, en se forçant à être heureux, on développe de la joie en nous. A plus forte raison, en agissant de manière répétée, cela s'enracine profondément dans notre nature. C'est ainsi que cette action qui était au démarrage difficile, finira par devenir même naturelle. Il en est de même pour la Tsédaka. Si une personne ressent des difficultés à donner et que cela s'oppose à sa nature, le conseil que la Torah lui donne est de répéter des actes de charité à de multiples reprises, jusqu'à ce que cela devienne plus facile. C'est ce que dit le verset : « **Donner tu lui donneras** », cette redondance du verbe

« donner », employée par la Torah, vient suggérer que l'homme doit donner à plusieurs reprises, même si cela représente pour lui un grand effort et un sacrifice important. Et ensuite : « **ton cœur ne sera pas mauvais quand tu lui donneras** », le sentiment négatif de difficulté s'atténuerai et finira par s'en aller.

Halakha : Le mois de Eloul

Dès le lendemain de Roch Hodech, les Sefaradim ont le Minag de commencer à dire au Beit Aknesset les selihots durant quarante jours (sauf Chabbat Roch hachana et Yom kipour), en préparation pour Roch Hachana et Yom Kipour ; les Achkenassim commencent beaucoup plus tard et ils font seulement dix jour de sélihot. Le moment idéal est de dire les sélihot avant le lever du jour ; si on est dans l'impossibilité de faire avant le lever du jour on pourra les faire après et ne pas les annuler, car le moment des selihot est un moment où Hachem écoute les prières.

Tire du Sefer « Pisqué Téchouvot » Volume 6

Dictons : Qui entraîne son ami dans une mauvaise voie, tombe lui-même dans son propre piège, le bonheur est la loi de la droiture.

Proverbes

Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרם, מאיר בן גבי זורייה, אברהם בן רבקה, אליהו בן תמר, שא בנימין בין קארין מרים ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן ליב בן רבקה, יעל שמחה ג'ויז בת אליז, אבישי יעקב בן אשתור, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קללה לרבקה בת שרה . זרע של קיימת להניאל בן מלכה ורות אורליה שמחה בת מרים. זיווג הגון לאלוידי רחל מלכה בת חשמה. לעילי נשות : ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח. יוסף בן מיכאה. יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוחה, פינייגא אולגה בת ברנה, רבקה בת ליזה, רישרד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל. מורות משה בן מרם. מרים.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr

Rav Hamman Cohen,
Rabbinical Seminary Rosh Chodesh
and the Colel Orhot MoshéSortie de Chabbat Waéthan, 16
Av 5781**בית נאמן**Cours hebdomadaire de Maran Rosh
HaYéchiva Rav Meir Mazouz Chlita

Possibilité
d'écouter le cours
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets de Cours :

1) Donner toute sa vie pour la Torah, 2) Trois de malheurs et sept de consolations, 3) Lorsque quelqu'un a plusieurs sortes de senteurs en semaine et à Chabbat, 4) Cent Bérakhot tous les jours, 5) La Bérakha « 6, ריח טוב בפירות » Faut-il faire la Bérakha sur de l'eau de Cologne? 7) Doit-on faire la Bérakha sur le citron? 8) Quelle Bérakha faut-il faire sur le girofle? 9) Si quelqu'un a fait « בדבשו » sur la senteur, 10) Faire attention aux lois des prêts avec intérêts, 11) « Elle ne peut être que sage et intelligente, cette grande nation », 12) « Nous nous sommes installés ainsi dans la vallée, en face de Beth Péor », 13) Avoir une habitation en Israël, 14) Explication des Sélihotes « 15, בן אדם מה לך נרדם » L'annulation des vœux,

1-1.Tout celui qui se donne entièrement à la Torah recevra un grand salaire

Chavoua Tov Oumévorakh. Il ne faut pas dire que puisque les enfants d'Israël sont en exil cela prouve qu'ils ont été oubliés par Hashem ; il ne les a pas oubliés. Même lorsqu'on constate un manque de réponse à nos prières, c'est seulement pour multiplier notre salaire qui suivra. Si Hashem ne nous répond pas, et que nous nous en remettons à la Torah et aux Miswotes, c'est un bon signe qui montre que tout celui qui se donne entièrement à la Torah recevra un grand salaire. Pour ceux qui ne sont pas dans le droit chemin, il a été dit dans Yécha'ya (33,1) : « Dévastateur ! Ne seras-tu pas dévasté ? Artisan de violences, n'essuieras-tu pas la violence ? ». Ils dévastent l'argent du peuple en le donnant à ceux qui détestent Israël. Ils dévastent la place des autres en assurant qu'ils ne s'allieront jamais à un parti, puis ils tournent à 180 degrés et s'allient à eux.

Personne ne leur a fait acte de violences, mais

eux, ils sont violents avec les autres. Le verset continue en disant : « Lorsque tu auras achevé tes ruines, tu seras ruiné ; quand tu auras mis un terme à tes violences, d'autres te violenteront à ton tour ». Personne ne peut échapper à la punition céleste.

« נֹעַע אַרְקֵשׁ »

Nous avons terminé les trois Haftarot de malheurs, nous allons donc commencer les sept Haftarot de consolation. Le signe pour s'en souvenir est écrit dans Tossefot (Mégilla 31b) : « נָחָמוּ נָחָמוּ עַמִּי ». Ce sont les initiales de toutes ces Haftarot. Il y a d'abord « נֹעַע אַרְקֵשׁ » (Yécha'ya 40), que nous avons lu aujourd'hui. Puis, « וְתַאֲמֵר צִוְן עַזְבָּנִי ה » (Yécha'ya 49). Ensuite, il y a « עֲנִיה סֻוֶּרֶה לֹא נָחָמָה » (Yécha'ya 54). Après nous avons « אֲנָכִי אַנְכִי הֽוּא מְנַחְמֵכְךָם » (Yécha'ya 51). Puis, « רְנִי עֲקָרָה לֹא יָלְדָה » (Yécha'ya 54). Puis, « קָומי אָרוֹי כִּי בָא אָרוֹךְ » (Yécha'ya 60). Et enfin, « שָׁוֹשָׁנִית בָּה' תָּגֵל נְפָשִׁי » (Yécha'ya 61). Pourquoi est-ce dans cet ordre ? Le Aboudraham (dans le Sefer Haftarot)



a donné une très bonne raison. Il dit que c'est l'ordre avec lequel le peuple d'Israël est consolé. Au début, Hashem envoie les prophètes et leur dit de consoler son peuple, en leur rappelant les promesses qu'il leur a fait. « **נַחֲמֹנוּ עָמֵינוּ יְאָמֵר** » - « **אֱלֹקֶיכֶם, דְבָרוּ עַל־לְבִן־יְרוּשָׁלָם וְקַרְאוּ אֲלֵיכָה בַיִת־מֹלֵא־צְבָאָה** » - **גָמְרָה אֶת־הַעֲוֹנֶשׁ שֶׁלָה** - « **בַיִת־רָצֶחֶת עֲוֹנֶה** », **כִּי־לְקַחַת מִזְדָּחָה** - « **בְפְלִימִים בְכָל־חַטָּאתֵיכֶם** ». « **Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu.** Parlez au cœur de Jérusalem, et criez-lui que son temps d'épreuve est fini, que son crime est expié, qu'elle a reçu de la main du Seigneur double peine pour toutes ses fautes ». Donc les prophètes vont consoler, et le peuple d'Israël répond « **וְתֹאמֶר צִיּוֹן עֲדֹבֶנִי הָ** » - « **Sion dit : L'Éternel m'a délaissée** ». Pourquoi m'envoie-t-il des messagers ? Lorsqu'il nous donne un coup, c'est lui-même qui le fait ; alors pour nous consoler, ça devrait être la même chose. Donc Hashem répond : **הַתְשַׁבְּחָה אֲשֶׁר נָעַלה** - « **Est-ce qu'une femme peut oublier son nourrisson ?** » Peut-elle ne plus aimer le fruit de ses entrailles ? Il est vrai que de nos jours elles oublient leur bébé dans la voiture et s'en rappelle trois heures plus tard lorsqu'il survit très difficilement, mais avant, ça n'existe pas, la maman ne lâchait pas son bébé. Donc moi aussi je ne vous oublierai pas. C'est pour cela que les prophètes reviennent ensuite en disant « **עֲנִיה סֻעָרָה לֹא נָחַמָה** » - « **Infortunée, battue par la tempête, privée de consolation** » - Nous avons beau parler au peuple, il est inconsolable. C'est pour cela qu'Hashem dit ensuite « **אֲנָכִי אֲנָכִי הוּא מַנְחַמְכָם** » - « **C'est moi, c'est moi qui vous console** ». Plusieurs fois, ils ont eu des mauvaises pensées sur Israël, et soudainement, c'est justement l'homme qui a lancé ces mauvaises pensées qui meurt. De la même façon que le peuple a été vengé à temps, il sera également vengé de tout ceux qui font du mal à Israël ; même s'ils viennent de la descendance d'Israël. Ils disent qu'il faut nous jeter à la poubelle ! Ils paieront pour cette poubelle. Ils paieront pour chaque mot qui sort de leur bouche. Seulement, puisqu'ils sont descendants d'Israël, nous prions pour que leur punition soit infligée avec un peu de miséricorde.

« שׁוֹשׁ אֲשִׁישׁ בָּהּ תָּגֵל נְפָשִׁי בְּאַלְקִי » 3-3.

Donc on dit : « Infortunée, battue par la tempête, privée de consolation », et ensuite on dit : « C'est moi, c'est moi qui vous console ! Qui es-tu, toi qui as peur d'hommes périssables ». Un mot qui est écrit dans la Torah peut s'accomplir après plusieurs générations. Il faut y croire et comprendre. Si nous devions faire une liste de toutes les choses qui n'ont pas été comprises au moment où elles ont été dites, mais qui se sont réalisées plus tard (même après des milliers d'années), nous allons traverser quasiment toutes les prophéties qui ont été écrites dans la Torah. Ensuite on lit la Haftara dans laquelle on décrit Israël comme étant en ruine et désertée. Ajourd'hui Ben Porat Yossef, tout le pays est fructifiant. Il y a donc un lien entre toutes les Haftarot comparable à une discussion entre Hashem et ses enfants.

4-4. Par le mérite de la croyance, nous allons être délivré de tout cet exil

La première Haftara de consolation est « **נַחֲמֹנוּ עָמֵינוּ** ». Le premier à être monté et à l'avoir lu sous domination anglaise était le haut-commissaire (qui était juif) « **Herbert Samuel** », qui est monté à la Haftara en l'année 5680 (תר"ף). Le mot « **הַתְּרִיךְ** » a justement la même valeur numérique que les premiers mots de la Haftara « **נַחֲמֹנוּ עָמֵינוּ יְאָמֵר אֱלֹהִים** » (il ne connaissait pas cette valeur numérique, c'est moi qui l'ai dévoilée...). Lorsqu'il a lu la Haftara, ses yeux faisaient couler des larmes, et toute la synagogue pleurait. Il faut savoir que toute promesse qui est écrite dans la Torah se réalisera et qu'il ne faut jamais désespérer. Il est écrit dans Yécha'ya (11,11) que des juifs viendront d'Éthiopie, et personne ne croyait qu'il pouvait y avoir des juifs là-bas ; et finalement ils sont venus. Personne n'a un jour rêvé qu'il y aurait de tels miracles pendant la guerre des six jours, mais ils sont arrivés. Et ne parlons pas des miracles que nous ne voulons pas croire et que nous faisons passer pour des faits normaux. Au fond de nous, nous savons bien qu'il s'agit de miracles. A son époque, Ytshak Rabin avait dit (au sujet de la guerre des six jours) : « C'est l'Éternel

qui l'a voulu ainsi, cela paraît merveilleux à nos yeux » (Téhilim 118,23). Immédiatement après que la guerre fut terminée, il a prononcé ce verset, mais ensuite il y a eu encore beaucoup d'autres miracles. Il faut croire, et par le mérite de la croyance, nous allons être délivré de tout cet exile.

5-5.Lorsque quelqu'un a plusieurs sortes de senteurs

Le Ben Ich Haï (première année Paracha Waéthan) parle des Halkhot concernant les Bérakhot sur les odeurs. Il y a des senteurs sur lesquelles on fait « עצי בשמים » il y en a d'autres sur lesquelles on fait « עשב בשמים », et il y en a d'autres pour lesquelles on a un doute s'il s'agit d'une fleur ou d'une plante, donc on fait « מinci » בשמים ». Maintenant dans un cas (Halakha 10) où en semaine, une personne dispose des trois sortes de senteurs ; il ne fera pas la Bérakha מinci » בשמים ». Il fera la Bérakha sur le « עצי בשמים », et puis il fera la Bérakha sur le « עשב בשמים », et puisqu'il a fait ces deux Bérakhot, il n'y a plus aucune raison de dire « מinci » בשמים », car il s'agit d'une Bérakha que l'on cite lorsqu'on a un doute sur les deux premières Bérakhotes dont il est déjà acquitté. Mais pendant Chabbat il est à priori permis d'ajouter une bérakha même si elle n'est pas nécessaire. Il ne s'agit bien entendu pas d'une Bérakha en vain mais d'une Bérakha qui n'est pas nécessaire, c'est-à-dire d'ajouter une Bérakha pour arriver au compte des cent.

6-6.« Cent Bérakhot par jour » même pendant Chabbat

Pendant Chabbat, c'est difficile d'atteindre les cent Bérakhote. Le Rav Ovadia comptait chaque Bérakha, car le Rambam a écrit (chapitre 7 des Halakhot Téfila, Halakha 16) : « Il doit manger un peu de légumes en faisant la Bérakha avant et après, puis après il doit manger un peu de fruit en faisant la Bérakha avant et après, et il devra compter chaque Bérakha jusqu'arrivé au nombre de cent ». De son langage, on peut comprendre que même si quelqu'un savait qu'il allait finalement manger tous les fruits, il a le droit de refaire la Bérakha à chaque fois. C'est ce

qu'a expliqué le Rav Erekha Hachoulhan (chapitre 291, paragraphe 100, Halakha 4). Cependant, le Lehem Michné a expliqué autrement en disant qu'on peut refaire la Bérakha que si on n'avait pas l'intention de manger plus à ce moment-là. Mais ce n'est pas ce que laisse sous-entendre le Rambam. Alors que doit-on faire le Chabbat ? Pendant Chabbat il devra commencer par faire « מinci בשמים ». Ensuite il prendra chacun des deux autres et fera la Bérakha adaptée à chacun d'entre eux. Et on ne dit pas que peut-être le Bérakha « מinci בשמים » a acquitté les deux autres, car on l'a faite en première et on ne sait justement pas s'il s'agit d'une fleur ou d'une plante. En faisant cela, on gagne trois Bérakhot le jour de Chabbat.

7-7.La Bérakha « הנוטן ריח טוב בפירות »

On peut aussi ajouter la Bérakha « הנוטן ריח טוב בפירות ». C'est une Bérakha pour laquelle on prononce le nom d'Hashem entièrement, bien que le Ben Ich Haï a dit qu'il ne fallait pas la faire car on a un doute s'il faut dire « הנוטן » ou « נתן ». Selon lui, cela pose un problème si on traduit cela par la forme passée ou par la forme présente ; mais il y a de nombreuses fois où cette question se pose et pourtant on récite la Bérakha, comme : « המוציא » הנוטן לשכוי בינה » ou alors « לחת מן הארץ ». Est-ce qu'on fait la Bérakha parce que le pain sort maintenant devant nous de la terre ?! Bien sûr que non, mais on traduit quand même cette Bérakha par la forme passée. C'est la même chose pour la Bérakha « הנוטן ריח טוב בפירות », il ne faut pas rater une telle Bérakha pour une question de langage. Nous n'avons pas trouvé de décisionnaire qui omette une Bérakha pour une différence de langage. Donc si nous avons des fruits qui ont une bonne odeur, (il ne s'agit pas de fruits faits exclusivement pour les sentir, comme les Bessamim), comme une pomme qui sent très bon, on peut faire faire la Bérakha « הנוטן ריח טוב בפירות ». A condition qu'on ne le mange pas ensuite, car il y a une discussion et certains pensent que si on a pris ce fruit dans l'intention de le manger, on ne peut pas faire la Bérakha « הנוטן ריח טוב בפירות », mais si c'est seulement dans l'intention de le sentir on

pourra réciter cette Bérakha.

8-8.Faut-il faire la Bérakha sur de l'eau de Cologne ?

Il y a une chose pour laquelle il y a un doute s'il faut faire la Bérakha ou pas, il s'agit de l'eau de Cologne. On dit qu'elle est fabriquée à base de produits qui ne sont pas purs. A base de choses qui sentent mauvais mais sur lesquels on met plein d'additifs. Une fois le Rav Ovadia a dit qu'il ne fallait pas faire la Bérakha. En dehors d'Israël nous n'avions jamais fait la Bérakha sur ça. Mais le Rav a écrit ensuite qu'il a vu tous les Halabim en Amérique faire la Bérakha sur l'eau de Cologne, et qu'il est donc possible de faire la Bérakha. Mais puisque nous avons un doute sur quel avis le Rav s'est arrêté, alors nous ne faisons pas la Bérakha.

9-9.Sur le citron, on fait la Bérakha « הנוטן ריח טוב » בפיירות

Sur le citron, on fait la Bérakha « הנוטן ריח טוב », bien que le Rav Moché Lévy s'est opposé en disant que l'on profite seulement de l'odeur de l'épluchure du citron et non de l'odeur du fruit lui-même. Et lorsqu'on dit « הנוטן ריח טוב », on parle bien de fruit, et là on profite seulement de l'épluchure. Le Rav Ovadia a repoussé cet argument sans donner de réponse mais il a dit qu'il faut faire la Bérakha. Mais il y a une réponse. Car en effet, il arrive parfois de bien nettoyer l'épluchure du citron et de la manger, par exemple dans une salade. Donc l'épluchure fait bien partie du fruit.

10-10.La Bérakha sur le girofle

Il y a une chose sur laquelle nous avions un doute en dehors d'Israël, il s'agit du girofle. Il y a un doute dans le Caf Hahaïm à savoir si la Bérakha est « עשב בשמן » ou « עזיז בשמן ». Le Ben Ich Haï dit que l'habitude à Bagdad était de dire « עזיז בשמן ». Mais il n'a pas dit que c'est la Halakha, il a seulement dit que c'était la coutume. Et dans le Caf Hahaïm il a ramené plusieurs avis sans conclure. C'est pour cela que nous faisions la Bérakha « מני בשמן ». Mais le Rav Ovadia a cherché et a trouvé que le Rav Sa'adia Gaon qui a vécu il y a plus de mille ans a écrit qu'il faut faire

« עזיז בשמן ». Donc si le Rav Sa'adia a statué ainsi, logiquement tous les Aharonim ont admis son avis. Depuis ce moment-là, nous faisons « בורא עזיז בשמן ».

11-12.Erreur: Chéhakol sur des produits odorants

Si, par erreur, quelqu'un dit la bénédiction de Chéhakol en sentant un produit, au lieu de réciter « Assé Bessamim » ou autre, il est quitte. Mais, il ne faut pas commencer à s'embrouiller. Il est nécessaire d'apprendre les règles sur les bénédicitions pour savoir laquelle faire dans chaque circonstance.

12-13.L'interdiction des intérêts

A la paracha Waethanan, 2e année, le Ben Ich Haï traité des lois des intérêts sur créances. Aujourd'hui, dans notre quotidien, cela ne vous concerne plus trop. Sauf pour les commerçants qui sont confrontés à toute sorte de questions sur ce sujet. Ce que la plupart des gens doivent savoir, c'est que même pour de l'argent déposé à la banque (en Israël), il est nécessaire qu'il existe un « Heter Iska ». De plus, (lors d'un prêt avec ce principe), si tu ne fais pas d'affaires avec ces sous, c'est un mensonge. Qu'est-ce que le principe de « Heter Iska »? C'est une solution mise en place pour les prêts d'affaires. Mais, si tu ne fais pas de business avec l'argent emprunté, cela n'a pas de sens. Par exemple, c'est un problème pour celui qui emprunte pour faire ses courses. Quelle affaire réalise-t-il?! C'est pourquoi, il faut faire attention à ne pas être à découvert sur le compte bancaire, toujours veillée à rester créditeur. Les gens qui prêtent à leurs frères avec intérêts, agissent comme les non-juifs à qui il est autorisé de prêter avec intérêt.

13-14.« Ni de ton miel, ni de ton épine »

Une fois, j'ai conseillé quelqu'un qui était toujours à découvert, de faire le nécessaire pour toujours rester créditeur. Il ne pensait pas en être capable mais je l'en ai encouragé, et, petit à petit, il a réussi à s'en sortir. Celui qui pense gagner en créant un découvert, se trompe. En effet, il ne faut pas oublier qu'à cela, la banque comptabilise des intérêts. Il ne faut prendre ni de ce lien ni de cette épine. Il vaut mieux se

suffire de peu et avoir toujours du crédit. La seule autorisation de découvert est lors d'un investissement pour affaire. Par exemple, si tu fais un prêt pour acheter une maison. C'est une affaire car les prix ne font qu'augmenter. En dehors de ce type de cas, il faut s'éloigner des intérêts.

14-15.Les juifs: un peuple sage et intelligent

Dans la paracha Waet'hanane, on trouve de belles paroles. Il y est écrit (Devarim 4;6): «Elle ne peut être que sage et intelligente, cette grande nation!» Vous connaissez le prix Nobel, c'est la récompense la plus importante et la plus chère au monde. Et beaucoup de lauréats du prix Nobel sont juifs. Et en dehors de tout cela, tous ceux qui fabriquent des médicaments sont pour la plupart des Juifs. Le Paracétamol - inventé par un juif. «Pfizer» a été inventé par un survivant juif de l'Holocauste de Salonique. Et c'est pareil en tout . Et ils ont comptabilisé quel pourcentage des lauréats du prix Nobel sont juifs et ont constaté qu'ils représentent vingt-cinq pour cent. Cela signifie que sur mille personnes qui ont remporté le prix Nobel, il y a deux cent cinquante Juifs. Et quelle est la proportion de Juifs dans le monde ? Deux pour mille . Combien y a-t-il de personnes dans le monde ? Sept milliards et demi. Prenons un pour mille , cela donne sept millions et demi, et les Juifs, avec l'aide de Dieu, sont 15 millions. Je veux dire que sur 1000 personnes dans le monde, seulement 2 sont juives. Mais, en ce qui concerne les prix Nobels, 250 sur mille sont décernés à des juifs. Cela sous-entend que l'intellect juif est 125 fois supérieur à la moyenne universelle. Et ce que dit la Torah (Devarim 4;6): «Elle ne peut être que sage et intelligente, cette grande nation!» Hachée nous avait ce cadeau pour réussir à tenir le coup face aux nations. Toutes les nations qui nous ont fait du mal, Hachem leur fera payer cela convenablement. Cette semaine, ils ont dit qu'il y avait eu de terribles inondations en Allemagne et que des milliers de personnes sont mortes (je ne connais pas les détails, mais c'est ce que j'ai entendu). Que chacun sache qu'il ne lui viendrait pas à l'esprit que ce pays où il y a eu l'extermination de six millions de Juifs [et tout

allait bien]. A la fin, lui aussi serait détruit.

15-16.« Nous demeurâmes ainsi dans la vallée, en face de Beth-Peor. »

Autre chose dans cette même paracha. Il est écrit « Nous demeurâmes ainsi dans la vallée, בְּגִיא, en face de Beth-Peor. ». Quelle est le sens du mot בְּגִיא? Rabbi Avraham Bik écrit que les lettres de ce mot sont les initiales des mots d'un verset de Michlé (15;25): —בֵּית גָּאִים יִסַּח אֶת—L'Eternel démolit la maison orgueilleuse. Quel rapport ? La Guemara écrit (Berakhot 58b) que si tu vois une maison d'idolatrie, il faut réciter ce verset qui peut s'adresser à 2 types d'endroits: des lieux d'idolatrie, ou ceux de nations étrangères. La Guemara parle de עֲכוֹם, mot qui peut faire référence aux 2 aussi. Alors, le Rav rapporte cela dans le verset qui traite de l'idolâtrie de Peor, pour éclaircir le sujet. Et où est cette idolâtrie aujourd'hui ? C'est fini, il n'en reste plus rien. Le verset s'est réalisé.

16-17.Il consolide la frontière de la veuve

D'autre part, lorsqu'on voit un lieu juif reconstruit, on fait la bénédiction Baroukh... Matsiv Guevoul almana (consolide la borne de la veuve). C'est la suite du verset précédemment cité. Le peuple d'Israël est considéré veuf. Et Hachem le protège. Il y a une centaine d'années, quand ils ont commencé à construire certaines villes, les grands d'Israël venaient réciter cette bénédiction pour remercier Hachem. Parce que l'on devrait se réjouir de chaque maison construite en Terre d'Israël, même si les constructeurs sont laïques, ou des transgresseurs du sabbat. Un jour, ils quitteront ce monde, et leurs fils viendront, après eux, et apprécieront la Torah, observeront le sabbat et les jours de fête , et sauront à quoi sert la Torah.

17-18.Être humain, qu'est-ce qui te prend de t'endormir ?

Bientôt, arrivera la période des Selihotes qui sont si joliment écrits. Si nous les interprétons, nous ne les finirons même pas dans dix ans. Mais à chaque fois on en parlera un peu. Les premières Selihotes commencent: «Homme

qu'est-ce que tu t'es endormi, lève-toi et lis en supplications!»- בְּאָדָם מֵהַ לְּךָ נְרָדָם, קֹמֶן קָרָא «בְּתְחִנּוֹנִים». Les auteurs des Sliholes cherchaient toujours la formule d'un verset et s'en servaient. Dans aucun verset il n'est écrit cette phrase, mais בְּאָדָם מֵהַ לְּךָ נְרָדָם «homme» est écrit dans Ezéchiel. Et «Pourquoi t'es-tu endormi ?» בְּאָדָם מֵהַ לְּךָ נְרָדָם est un verset écrit dans Jonas (I, 6). Quand les marins dirent au prophète Jonas : « Pourquoi t'es-tu endormi ? car il s'était endormi alors que le bateau menaçait de couler. « Lève-toi, invoque les supplications קָרָא בְּתְחִנּוֹנִים ! ». Il est écrit dans Jonas : « Lève-toi, invoque ton Dieu », et le poète a écrit : « Lève-toi, récite les supplications. » «Déversez un appel au pardon, de la part du Seigneur des seigneurs. Lave-toi et purifie-toi , et ne sois pas en retard, avant que les jours ne passent. » שְׁפּוֹר שִׁיחָה דָרְשׁ סְלִיחָה, « וְאַל תָּחָר, בְּטֻרְם יָמִים מְאֹדוֹן הָאֲדוֹנוֹם ». Où a-t-il trouvé l'expression « déverser un appel » ? Dans les Psaumes (II, 1) il est écrit : « Priez pour le pauvre qu'il enveloppera, et devant Dieu répandra son discours. » תְּפִלָּה לְעַנִּי כִּי יַעֲטֵפֵ, וּלְפָנֵי הָיַשְׁפּוֹר שִׁיחָה ». Ensuite, דָרְשׁ סְלִיחָה c'est demander pardon. רְחֵץ c'est une référence à ce qui avait dit à Naaman qui avait la Tsaraat. « רְחֵץ לְעַזְרָה », «לְפָנֵי שָׂוֹקָן מְעוֹנִים-dépêche toi, demande de l'aide de celui qui réside dans les cieux. Et ensuite, on s'adresse à Hachem: « אָנָּא שָׁעה לְשָׁמֵר יְהֻדָּיִם »-Israël qui sont fidèles à toi. « לְהָצְדָּקָה וְלִנְוָן בּוֹשְׁתָה »- la justice est à toi, Hachem, et nous sommes plein de honte. Nous avons honte de notre comportement. Comment vivre avec des gens qui ont des principes inverses aux tiens.

18-19. עמוד בגבר, והתגבר, להתוודות על חטאיהם.

Ensuite, nous disons: עמוד בגבר, והתגבר, להתוודות על חטאיהם. בְּאָדָם, בְּכָבוֹד רָאשׁ, לְכִפּר עַל פְּשָׁעִים-«על חטאיהם. בְּאָדָם, בְּכָבוֹד רָאשׁ, לְכִפּר עַל פְּשָׁעִים-tiens-toi comme un homme, et ressaisis-toi pour avouer des fautes; implore Hachem, tête basse, pour qu'il pardonne tes fautes. בְּאָדָם, לְאָ «כִּי לְעוֹלָם, לְאָ «וכל מָאָרָם, אשר יָאמָר, לְפָנֵי הָמְרָחָם, מִמְּנוּ נְפָלָאִים de lui. «וכל מָאָרָם, אשר יָאמָר, לְפָנֵי הָמְרָחָם, מִמְּנוּ נְפָלָאִים tout c'est qui est dit dans ce monde est lu devant Lui. «הָמְרָחָם, הוּא יְרַחֲם, עַלְנוּ בְּרַחֲם אָב עַל בְּנֵי ». Hachem, par sa miséricorde, aura pitié de nous,

tel un père envers ses enfants.

19-20. Annulation des vœux 40 jours avant Roch Hachana

Cette semaine, nous faisons l'annulation des vœux, qui était une cérémonie très respectée en Tunisie. Et ils pensaient que cette annulation effaçait toutes les iniquités. Alors la veille de l'annulation, ils viennent à la vieille synagogue de Tunis (qui était quatre fois plus que cet endroit), et tous les escaliers étaient tous pleins de femmes et d'enfants, et ils entendaient l'annulation , dans la sueur et la peur. Et quelle était l'annulation? Pas comme ici qu'ils ne disent que deux mots : « Vous êtes autorisé, vous êtes autorisé ». Mais, ils lisaien une version longue : «S'il vous plaît, écoutez, messieurs, etc.». Ensuite, les 10 hommes assis prononcent l'annulation. Et puis on rajoute un autre passage que l'on livre une annonce que tout ce qu'on a fait, tout était dans le but de satisfaire Hachem. Sans chercher d'honneur et de bruit.

20-21. Pourquoi l'annulation des vœux ?

Et les gens étaient si attachés à cette mitsva, et pensaient qu'en faisant cette annulation , toutes les transgressions seraient effacées. Mais, ce n'est pas ça . L'annulation permet juste de se défaire de vœux ou habitudes. Celui qui a pris une bonne habitude, sans préciser qu'il ne s'engageait pas, après 3 fois, c'est comme s'il s'était engagé. A moins qu'il n'ait dit : « Je dis explicitement que tout ce que je fais est sans engagement », et alors il n'y a personne qui est obligé de le faire. Par exemple, il lisait les chapitres de Michna du Chabbat aux repas du Chabbat, et quand la journée est longue et qu'il a le temps de lire, il lit, mais quand il n'a pas le temps, que fait-il ? Il n'arrive qu'à en lire quelques-uns. Pareil pour quelqu'un qui fait attention à un point. Et il est allé se faire inviter par quelqu'un, à qui il ne pouvait pas demander la même dureté, va-t-il commencer à se quereller avec lui : je veux ceci ou cela?! Plus tu évites les disputes, mieux c'est. C'est à cela que sert l'annulation des vœux.

21-22. Pourquoi l'annulation par dix personnes ?

Pourquoi fait-on en sorte que l'annulation soit prononcée par 10 hommes? En fait, la loi exige

Dédicacez le feuillet pour un proche, une réussite, un bon Zivoug, la Refoua chélema etc.
pour un don de 52€

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

10 personnes pour un homme qui est interdit excommunié en rêve. Cela n'arrivait qu'à l'époque de la Guemara. Rava eut fait un tel rêve pour avoir demandé la pluie en été, afin de faire plaisir à la reine perse Ifra Hormiz qui cherchait

à montrer à son fil que les prières des juifs sont écoutées. Et Hachem fit tomber la pluie, à la demande de Rava. La nuit, le père de Rava lui vient en rêve en lui expliquant que ce n'était pas bien d'avoir demander une chose pareille,

Avez-vous pris part au commandement de l'année chabbatique?

C'est l'occasion pour vous!

Pour un montant de 101 Nis, vous désignez le représentant de nos institutions qui achètera pour vous une coudée carrée de terrain au mochav Berakhiya, qui sera mise en jachère pendant l'année chabbatique, l'année de la Chemita.

Dans le verger du juste Rabbi Benyamin Hacohen זצ"ל

La validité de l'achat est d'une durée d'un an, jusqu'à la fin de l'année de la Chemita!

Composez le (SMS): 08-6727523

David Diai- 0666755252 Pinhas Houri- 0667057191

déranger l'Eternel vainement. Il demanda à Rava de changer de lit ce soir. Au matin, lorsque Rava se leva, il trouva son lit habituel transpercé de coups de couteaux. Même dans Houlin (133a), il est mentionné que Rava était excommunié pour cela. Il faut apprendre à ne pas déranger inutilement. Hachem écoutera alors nos prières, exaucera nos demandes, et tiendra

compte de nos plaintes.

Celui qui a béni nos saints pères Avraham , Itshak et Yaakov, bénira tous ceux qui entendent, et tous ceux qui voient, et tous ceux qui lisent ensuite dans les brochures Bait Neeman, que Dieu exauce tous les désirs de leur cœur pour une bonne santé, un grand succès, bonheur et richesse et honneur, ainsi soit-il, amen.

T'OU

A PRÉSENT ÉCRIVEZ POUR VOUS CE CANTIQUE.

Les institutions «Hokhmat Ra'hamim» lancent l'opération de l'écriture d'un Sepher Torah à la mémoire de notre maître et rabbin le juste, faiseur de miracles,

Rabbi Benyamin Cohen zatsal,
qui a par ses bénédictions sauvé de nombreuses personnes.

Le Sepher Torah sera introduit, avec l'aide de D., dans la grande école talmudique ouverte à sa mémoire :
<Lé-Binyamin Amar>.

Il est possible de se joindre à l'écriture de ce Sepher Torah à raison de 2400 € la section hebdomadaire.
Vous pouvez acheter une colonne pour 620 €.

Que le merite du juste vous protège, pour la pleine guérison,
pour gagner correctement votre vie, ou pour toute
bénédiction amen.

Pour plus de renseignements, appelez:

Rabbi Hananel Cohen: 00972537270377

Pinhas Houri- 0667057191 David Diai- 0666755252

Khmis Perez- 0609133459

Les empressés sont les premiers pour les bonnes actions.



RÉÉ

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Vois, Je place devant vous aujourd'hui : une bénédiction et une malédiction » (Dévarim 1:27)

La question que de nombreux commentateurs posent à propos de ce verset concerne le changement de personne effectué, du pluriel au singulier, dans les premiers mots du verset. En effet, au début nous lisons « Vois » et peu après : « devant vous ». Or en toute logique il aurait dû être écrit « vois » et « devant toi » ou « voyez » et « devant vous ». C'est ainsi que tout le monde écrit et c'est ainsi que nous devons donc écrire. Certes, mais ces règles d'accord ne concernent pas Le Créateur du monde Qui a de nombreux enseignements à nous transmettre dans chaque mot de Sa sainte Torah.

Revenons cependant au sujet de faire comme tout le monde, de manière générale. Lorsque l'on se pose la question de savoir pourquoi nous agissons comme ceci ou comme cela, la réponse est très souvent : « parce que tout le monde agit ainsi. » Nous suivons en effet tous le courant, si tout le monde le fait, c'est que c'est la bonne manière d'agir.



Essayons d'analyser pourquoi nous avons cette forte tendance à suivre la majorité. Qu'est-ce que cela signifie ? Et, est-ce vraiment le bon choix ?

Dans l'accomplissement d'une halakha, la Torah nous dit toujours de suivre l'**avis de la majorité** des décisionnaires. Mais ici nous parlons de Posskim, de Sages, de personnes aptes à nous orienter correctement et non de gens qui utilisent la voix du plus grand nombre pour nous faire adopter un comportement contraire à ce qu'il nous est permis de faire. Si nous Juifs, avions accepté cette loi qu'il faut toujours suivre la majorité, en tant que peuple à démographie faible, nous aurions tous, Hass ve chalom effectué une conversion au christianisme ou à l'islam, afin de nous fondre dans la masse. C'est d'ailleurs ce que beaucoup d'entre nous font sans aller toujours jusqu'à se convertir. D'ailleurs, et le simple fait que nous suivions le calendrier chrétien le prouve, qui ne correspond à rien selon la Torah.

Voici un exemple : Une personne doit louer une voiture, elle fait appel à une compagnie de location qui lui propose un certain prix pour une petite voiture assez modeste.

Suite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Notre paracha enseigne un grand nombre de Mitsvoth. On s'attardera cette semaine sur la celle concernant la Tsedaka. Il est écrit : « *Lorsqu'il y a aura un indigent parmi tes frères... Tu lui ouvriras ta main... Tu n'auras pas le cœur dur... et Hachem te gratifiera d'une bénédiction dans toutes tes actions* ».

De ce passage on apprendra le commandement de la Tsedaka : l'aide péquinaire à ses frères (et oui, il existe encore des gens sur terre qui ouvrent leur porte-monnaie ainsi que leur cœur, à la difficulté de son prochain). Or, comme toute Mitsva, elle est codifiée par des règles.

Par exemple, on aidera son prochain de la communauté. De plus, le verset souligne qu'il s'agit de ton frère. Les Sages de mémoire bénie apprennent que dans le cas où deux pauvres se présentent avec le même niveau de difficulté financière, tu devras aider en priorité celui de ta famille. Et lorsqu'il s'agit de sa propre famille, on choisira en priorité celui de la famille paternelle sur la maternelle (toujours dans le cas où ils ont le même niveau de difficulté rapporté dans Rachi).

Autre chose, si l'un vient demander la Tsedaka parce qu'il n'a pas de quoi manger, il aura la préséance sur un pauvre qui demande une aide pour payer ses factures ... Les commentateurs (le Rambam et d'autres) considèrent que dans le cas où on a une belle somme à donner à la Tsedaka, il sera préférable de partager cette somme entre plusieurs familles et non de tout donner à une seule famille ou une personne. La raison indiquée est d'implanter dans le cœur du donneur des bons traits de caractère en



multippliant le nombre de fois cette action. Seulement il y a « **donner et donner** ». C'est-à-dire que la manière dont on proposera son aide est susceptible de transformer notre acte en Mitsva ou le contraire.

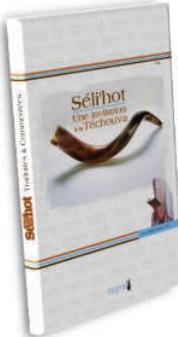
Rabi Yits'hak dans Baba Batra 9 enseigne qu'un homme qui donne une pièce au pauvre reçoit six bénédictions tandis que celui qui réconforte le pauvre par des paroles positives recevra onze bénédictions ! D'après ce principe (que la bonne parole apporte plus de fruits que le don lui-même), est-ce que l'on serait quitte de donner sa pièce dans le cas où on a juste réconforté le pauvre (question posée par le rav Maadné Acher dans Kol Haolanim parachath Réé) ?

Dans les Avoth de Rabbi Nathan (13) il est enseigné : « *Accueille tout un chacun avec un visage agréable, car si un homme offre à tous les cadeaux du monde à son ami avec un visage colérique, c'est considéré, dans le ciel, comme s'il ne lui avait rien donné !* »

Le Keli Yakar sur notre passage de la Tora enseigne quelque chose de similaire puisqu'il dit : « *'Al ken Anokhi metsavékha lémor potéah' Tifta'h* », qui est traduit par : « C'est pourquoi Je (Hachem) t'ordonne en DISANT tu ouvriras ta main ». Le Keli Yakar souligne que le verset dit : « En disant », c'est-à-dire que le **principal du don c'est par notre parole (apaisante) !** C'est un grand 'Hidouch (nouveauté) car d'une manière générale on considère que l'important c'est que le pauvre reçoit sa pièce; peu importe si on lui a montré notre dédain ou non... Or la Tora vient nous informer qu'il faut bien faire attention dans la manière dont nous aidons notre prochain... Suite p3

Ani
lédodi
védodi

Séli'hot



- .Les Séli'hot traduites en intégralité
- .Des commentaires captivants
- .La halakha pas à pas
- .Couverture souple
- .214 pages

Téléchargez les Séli'hot en intégralité



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

POURQUOI FAIRE COMME TOUT LE MONDE? (suite)

Tout-à-coup un homme s'approche de lui, et lui propose une solution de covoiturage, dans un véhicule beaucoup plus confortable et surtout à un prix nettement plus intéressant.

Notre homme s'intéresse bien sûr immédiatement à cette offre alléchante, mais après quelques questions, il s'aperçoit que le chauffeur de ce véhicule ne va pas du tout dans la même direction que lui, l'un va vers l'Est tandis que l'autre doit se diriger vers l'Ouest.

S'il n'avait pas vérifié ce « petit » détail, et qu'il ne s'était fié qu'au prix et au confort du véhicule, il aurait dû non seulement recommencer son voyage en sens inverse pour rentrer chez lui, mais il aurait aussi perdu l'argent donné pour ce covoiturage et dû repayer une location pour effectuer le voyage qu'il devait faire de toute façon ! Et qui sait, s'il aurait eu les moyens physiques et financiers de faire et refaire ce long et difficile voyage. La Torah nous met en garde : ***« Voir, Je place devant vous aujourd'hui : une bénédiction et une malédiction. »***

Lorsque la Torah emploie le terme « voir », cela signifie qu'elle s'adresse à chacun d'entre nous personnellement. C'est vrai que c'est devant tout le monde, « devant vous » que Hachem a placé une bénédiction et une malédiction, mais chacun doit les accepter individuellement.

Celui qui se laisse influencer pour de mauvaises raisons témoigne de sa faiblesse physique ou spirituelle.

Afin de mieux comprendre notre sujet, le Rav Eliyahou Abergeil rapporte la halakha suivante du Choulkhan Aroukh (Yore Deah 59), que nous allons ensuite illustrer.

Un homme transporte des poules. Il passe un pont, sous lequel l'eau de la rivière s'écoule, lorsque subitement, l'une des poules tombe à l'eau du haut du pont à hauteur d'un mètre environ.

Selon la Halakha, une poule qui tombe sur le sol de cette hauteur, et qui a reçu un coup, doit subir des vérifications de tous ses membres, car l'on craint qu'à cause de la chute, l'un de ses membres ne soit cassé ou un tendon déchiré. Dans le cas de la poule qui tombe dans l'eau, nous allons observer l'après chute pour déterminer si des vérifications seront nécessaires ou non.

Si la poule, après sa chute, descend la rivière au fil du courant, alors cette poule aura besoin d'une vérification. Le fait qu'elle se laisse emporter par les flots révèle qu'elle a sans doute un problème physique. Cette poule subira donc une Che'hita sans berakha, car si l'on décelait une fracture ou autre, la berakha aurait été dite en vain.

A présent, **si cette poule nage à contre-courant** et essaye à tout prix de remonter le fleuve, elle subira une Che'hita avec berakha et n'aura pas besoin d'aucune vérification. En effet, **si elle est capable de nager à contre-courant, elle prouve par là qu'elle est en parfaite santé.**

Nous pouvons comprendre, à partir de cette Halakha, qu'il en est de même pour nous. **Si nous nous laissons emporter par le courant de la**

société, c'est un signe de faiblesse, de fracture, physique ou morale.

Si par contre, nous nageons à contre-courant d'une société qui cherche à détruire notre identité et notre véritable raison de vivre, c'est le signe d'une totale maîtrise de soi et d'une parfaite santé tant physique que morale. Nous agissons alors comme des Hommes.

Rav Amnon Its'hak Chlita illustre ce concept par une petite histoire :

Un homme a commis un meurtre, il est appelé au tribunal pour se faire juger. Le juge le regarde et lui propose un marché. Si maintenant, devant toute l'assemblée présente, le coupable avoue sa faute, promet de ne plus causer de tort à personne, de ne plus commettre de crime et pleure pendant un quart d'heure, il sera acquitté de toutes ses fautes et pourra rentrer chez lui. Évidemment, le condamné se met à pleurer. **Il se confesse et commence à se repentir.** Mais soudain, il aperçoit dans l'assemblée ses amis, sa bande, ses compagnons dans les mauvais coups. Ses amis le regardent et commencent à se moquer de lui, ils le traitent de « dégonflé », de pleurnichard et lui disent : **« Sois un Homme ! »** Notre condamné reprend alors son souffle, arrête son mea culpa et essuie ses larmes. Le juge le regarde et lui demande **pourquoi ce changement d'attitude.** Cela fait déjà 8 minutes qu'il pleure, la moitié du parcours est effectuée ! Rien à faire, il ne veut plus continuer. Alors le juge rend son verdict et notre condamné passera les 25 prochaines années en prison. Ses amis sont fiers de lui, ça c'est un Homme !

Mais cet homme a-t-il fait preuve de courage ou de stupidité ? Il a voulu faire le beau et jouer les rebelles mais qu'a-t-il gagné ? Sa perte...

Il est parfois louable de jouer les rebelles, mais il faut être rebelle parmi les rebelles !

Savoir dire non : « Non merci, je ne fume pas... Non, je ne travaillerai pas pour des escrocs... Vendredi soir, je ne sors pas car je suis chomer Chabbat... Non, je ne mange pas dans ce restaurant car il n'y a pas de Teoudat Cacherout... » Dans tous ces cas, « non » n'est pas un signe de faiblesse mais de bravoure.

Le contre-courant de la société représente en fait la normalité du Juif puisque la société nous entraîne à contre-courant de notre Torah.

Par exemple, nous entendons très souvent : « Qu'est-ce tu écoutes comme musique ? De la musique normale... c'est-à-dire jazz, rap, rock ? Mais est-ce vraiment normal pour un Juif ?

« Voir ! Tout le monde a reçu la même Torah, mais après 120 ans, nous serons seuls chacun face à nos actions passées. Soyons des Hommes, des vrais, des Juifs, des Tsadikim et nous serons bénis selon la promesse Divine.

Rav Mordékhai Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour l'élevation de l'âme de Denise Dina CHCHIE bat Elise



Pour l'élevation de l'âme de Yossef SOUFIR CHCHIE ben Maya



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalisés chaque jour envers Ton

La guérison complète et rapide de Samuel ben Stéphanie Perla Fortunée Prenni les malades de peuple d'Israël



Autour de la table de Chabat

Ray David Gold

Plus encore, le Maadné Acher rapporte un commentaire du 'Hida qui écrit que lorsque l'on panse les plaies (la honte) du pauvre par des paroles appropriées, on accomplit en cela la mitsva de donner !'

Cependant, ce développement ne sera valable que pour celui qui n'a pas son porte-monnaie sous la main (il accomplira la Mitsva de Tsedaka uniquement par sa parole). Mais s'il a de l'argent en poche et après avoir attentivement lu ce développement, il se dira : "C'est chouette, je peux faire la Mitsva sans dépenser le sous". Que nenni !

Il est rapporté un adage du Ba'al Chem Tov, mais pour comprendre ses paroles, je suis obligé de faire une petite introduction. Dans toute la Tora il existe de nombreux interdits. Seulement le Talmud (Houlin) enseigne que pour tout ce qu'Hachem a interdit, il existe par ailleurs une permission.

Par exemple : la sainte Tora interdit la consommation de cochon (la Tora ne veut pas qu'on fasse comme ce mammifère à quatre pattes, qui passe son temps à mettre sa tête dans les poubelles. C'est peut-être une allusion à ne pas passer son temps dans Facebook famille et autre dérivé...). Or la Guemara dit qu'il existe un certain poisson qui a la même saveur que le cochon (pour les connaisseurs, le Chibouta) et qui est permis.

Autre exemple, la Tora interdit la femme mariée, cependant elle permet cette même dame après avoir reçu le guet, l'acte de divorce du Beth Din.

Donc ce qui est interdit, peut-être permis par ailleurs dans d'autres conditions. D'après cela, demande le Ba'al Chem Tov, lorsque la Tora énonce clairement la Mitsva d'avoir foi en Hachem (le premier des dix commandements) alors, d'après ce même principe édicté par la Guemara, quel est son pendant (existe-t-il un cas où l'on devra manquer de foi dans le Créateur) ? La réponse formidable du Ba'al Chem Tov est que dans le domaine de la Tsedaka, un homme doit effectuer la Mitsva et ne

TU PEUX AU MOINS SOURIRE (suite)

pas dire des paroles douces du genre : »Ne t'en fais pas Mickael, c'est juste la vague qui passe, bientôt, très bientôt, tu retrouveras ta place. Seulement je m'excuse mille fois mais je ne peux pas t'aider pour le moment (alors que le copain en a facilement la possibilité), j'attends un coup de fil d'un copain, excuse-moi».

Le Ba'al Chem Tov dit que lorsque son ami demande de l'aide on ne devra pas lui tenir un discours moraliste du tel que : place ta confiance en D'. Au moment où il te demande ton aide, tu dois faire comme si Hachem n'était pas là et l'aider de la meilleure manière. A ce moment précis, seulement, tu pourras faire comme s'il n'y avait pas la Providence divine, et tu devras l'aider de la meilleure manière possible...

Le Séfer Ha'hassidim rapporte une Tsedaka qui n'en n'est pas vraiment une, et pourtant, qui est la meilleure de toutes. Il s'agit du cas d'un homme de la communauté qui vend un objet de sa maison et ne trouve pas d'acheteur, alors qu'il a besoin d'argent. Vient un quidam, remarque la difficulté du vendeur et décide de lui acheter bien qu'il n'en ait pas vraiment besoin. Ou encore, il s'agit du voisin de la synagogue qui ne trouve pas de travail depuis de longs mois, suite au Corona, et l'entrepreneur qui est à ses côtés, décide de le prendre sous ses ailes comme apprenti. Il n'existe pas de plus grande Tsedaka car on lui évitera de tomber sous la coupe des organisations charitables et on l'aura remis sur pied sans qu'il ait besoin de recevoir l'aumône...

Je finirai par une réflexion d'ordre général. Cette Mitsva vient nous apprendre un principe : pour la Tora, l'argent n'est pas une fin en soi... Montrer à tout le beau monde qu'on a le meilleur des cabriolets, ou le plus beau bijou... C'est largement dépassé ! La Tora voit dans l'argent un moyen important pour aider son prochain et soutenir les institutions de Tora. Et en cela, cette action amènera la bénédiction dans nos foyers. Sinon, ce sera la porte grande ouverte aux catastrophes...

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87

L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« C'est l'Eternel votre D. qu'il faut suivre » (Devarim 13:5)

Rabbi Bonim de Pchis'ha zatsal était aveugle. Sa vue déclina lentement mais sûrement. Alors qu'il n'était encore qu'un jeune avrekhl plein d'avenir, il travaillait comme commerçant dans la ville de Dantzig afin de subvenir à ses besoins. Il prit conseil auprès des médecins qui étaient pessimistes à son sujet. Il pria et supporta sa souffrance en silence. Un jour, un Juif vint prendre conseil auprès de lui après avoir entendu parler de lui. Il raconta qu'il souffrait de douleurs oculaires intenses. Son ophtalmologue était très pessimiste. Il se rendit dans la grande ville mais fut également déçu des pronostics des médecins. Il se rendit à la capitale en vain. Il arriva à Dantzig afin de chercher une solution à sa maladie. Pendant ses recherches, il apprit qu'un commerçant souffrait de douleurs oculaires. Vu qu'ils connaissaient tous les médecins spécialisés dans ce domaine, Rabbi Bonim fut heureux de pouvoir aider et partager son expérience, il envoya cet homme chez les meilleurs médecins. Peu de temps après, le Juif revint chez lui. Il raconta qu'il était allé chez tous les médecins qu'il lui avait conseillés mais fut déçu. Son état empirait. Il a entendu que dans une des ruelles des quartiers pauvres résidait un sorcier gitan qui faisait des incantations et de la sorcellerie. Puisque les médecins ne réussissaient pas à trouver une solution, il pensait se tourner vers ce sorcier. Comme il savait que Rabbi Bonim souffrait aussi de douleurs oculaires et que les médecins n'avaient pas réussi à trouver un remède pour lui, et comme il se sentait reconnaissant envers pour ses conseils, il lui proposa de l'accompagner chez ce sorcier gitan...

Rabbi Bonim lui répondit : la Torah nous ordonne de nous soucier de notre santé. Ce souci nous oblige à nous rendre chez les meilleurs médecins. Si vous étiez venu me dire que les médecins de Dantzig n'ont pas

PRIER POUR UNE BONNE SANTÉ

trouvé de remède à vos douleurs, je vous aurais envoyé consulter des médecins plus spécialisés de Königsberg ou Berlin, dans le cadre de notre obligation de nous efforcer à trouver une solution à nos maux, joint à l'obligation de prier pour une bonne santé, afin que D. nous accorde son aide et nous sauve.

Mais si vous ne croyez plus dans le pouvoir de la médecine pour vous soigner et que vous voulez vous tourner vers des moyens spirituels, pourquoi essayez-vous de m'emmener avec vous chez un sorcier ? Je vous propose que nous nous rendions ensemble chez le Maguid de Koznitch ! Pourquoi se tourner vers des forces maléfiques s'il est possible d'utiliser des forces de sainteté ?!

Dans notre paracha est écrit un avertissement : ne pas aller chez les prophètes idolâtres, qui ne valent rien, « il faut se tourner vers D. et aller avec lui », il faut suivre les vrais prophètes, selon le commentaire du Ramban, « et seulement à lui nous poserons nos questions ! »

Il nous faut clarifier le fait que ceux qui utilisent les forces cachées, peuvent parfois apporter des informations inconnues et des secrets, et prévoir le futur avec précision. Mais ceci n'a aucune signification. Ceci ne prouve rien sur la vertu d'une personne ni sur son niveau spirituel. C'est peut-être un talent parmi tant d'autres, comme le talent de chanter ou de dessiner. Seule la prophétie Divine est véritable et si la prophétie ne se réalise pas, le faux prophète est condamné à mourir.

Que la personne n'en vienne pas à se dire : Qu'est-ce que cela peut bien faire si ma solution provient des forces maléfiques, d'un simple talent ou des forces de sainteté ? Tous les moyens sont bons, et le plus important est de trouver le remède à mon problème. Ceci est une erreur fatale ! La personne doit se souvenir que tout vient de D. et que nous avons besoin de Son aide pour avancer dans notre vie. Seul celui qui prend conseil auprès des sages mérite la délivrance et la réussite ! (Extrait de l'ouvrage Mayane Hachavoua)





« La bénédiction que vous écoutez ... et la malédiction si vous n'écoutez pas » (11,27-28)
Selon le Sfat Emet, l'emploi de : « que » (pour la bénédiction) et de : « si » (pour la malédiction), nous fait prendre conscience que la malédiction divine ainsi que tous les maux s'abattant sur le monde, est le résultat de nos mauvaises actions. Il y a une relation de cause à effet.

Le Ohr ha'Haïm commente : Ne pas écouter les paroles de la Torah est en soi une malédiction. Comme l'annonce le verset, celui qui s'en abstinent « se détournera du chemin » et finira par « aller après d'autres dieux ». Le Ohr ha'Haïm enseigne également : « Voyez » avec les yeux du émét, et non avec un oeil humain éphémère, il ne faut pas se laisser abuser par le succès apparent des réchaînes : « car le racha n'a pas d'avenir » (Michlé 24,20). Si vous obéissez, il n'y aura que bénédiction malgré les apparences ; si vous désobéissez, il n'y aura que malédictions bien que la 1ere impression puisse être favorable. Dans le cadre du libre arbitre, le yétsar arach a le pouvoir de nous faire voir une malédiction en bénédiction, la Torah emploie le mot : « voyez » regarde bien pour faire le bon choix ! Est-ce mon yétsar arach qui me pousse à agir ainsi ? Ou bien est-ce la volonté de Hachem.

« Que s'il y a chez toi un indigent, d'entre tes frères, dans l'une de tes villes, au pays que l'Éternel, ton Dieu, te destine, tu n'endurciras point ton cœur, ni ne fermeras ta main à ton frère nécessiteux. » (15, 7)

Ensuite, la Torah détaille ce que nous devons faire avec notre frère indigent : « Ouvre-lui plutôt ta main ! Prête-lui en raison de ses besoins, de ce qui peut lui manquer ! »

Le Gaon de Vilna explique que le Texte évoque ainsi allusivement l'ordre exact à répéter dans le don de la tsédaka : si l'homme plie ses doigts, ils ont tous l'air égaux, tandis que quand sa main est ouverte, on voit bien que ce n'est pas le cas. Or, le verset précise qu'il faut

fournir au nécessiteux « en raison de ses besoins, de ce qui peut lui manquer » – même un cheval en guise de monture et un serviteur pour courir devant lui. En d'autres termes, il faut donner à chacun selon son rang et sa valeur, ce qui nécessite un examen approfondi pour distinguer les uns des autres.

La Torah précise alors :

Tu ne fermeras pas ta main », car dans ce cas, les doigts ont tous l'air de même longueur. Au contraire, « ouvre-lui plutôt ta main », et tu verras bien que les doigts ne sont pas de longueur exacte – tu discernerás les différences entre pauvres.

Pour distinguer les uns des autres. La Torah précise alors : « Tu ne fermeras pas ta main », car dans ce cas, les doigts ont tous l'air de même longueur. Au contraire, « ouvre-lui plutôt ta main », et tu verras bien que les doigts ne sont pas de longueur exacte – tu discernerás les différences entre pauvres.



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhai Bismuth

LA GRANDE ÉVASION

Le mois d'Elloul est la période propice à la Téchouva. En effet, à quelques semaines de Roch Hachana, chacun d'entre nous se doit de faire un bilan personnel sur ses actes et comportements passés, afin d'aborder la nouvelle année sur de meilleures bases. Certes, la Téchouva se vit et s'applique au quotidien, toute l'année ! Mais Elloul est particulièrement propice, parce que nous approchons du jour de notre Jugement, Roch Hachana. C'est pour cela qu'il est conseillé de procéder méthodiquement, en passant en revue tous nos actes passés. Gardons à l'esprit qu'il n'existe pas de « Téchouva Grande Vitesse » ; ce serait le meilleur moyen de dérailler. En cette période plus propice pour examiner sa conduite, on consacrera plus de temps et d'attention dans l'étude de la Torah, dans l'accomplissement des Mitsvot et dans le perfectionnement de nos traits de caractère. **En quoi est-il plus propice ?** Le Rav Pinkus nous l'expliquons à travers la parabole suivante :

Une famille déménagea dans une autre ville en quête d'un nouvel environnement, meilleur et plus saint. Bien entendu, ils font appel à une entreprise de déménagement qui prendra en charge l'opération avec son camion muni d'un élévateur. Après avoir fixé la date, **l'entreprise demanda à la famille que tous les cartons soient prêts à cette date**. La famille se mit donc à la tâche, et tria et emballa ses affaires, carton après carton. Il fallait préparer **un maximum de cartons** et démonter les meubles, car tout objet qui ne serait pas emporté le jour du déménagement par le camion devrait être pris **ensuite sans aucune aide**, au prix d'innombrables allers-retours.

Hakadoch Baroukh Hou nous offre une

« **entreprise de déménagement** » pour partir

vers un nouvel environnement, meilleur et plus saint. Les déménageurs nous aideront à nous déplacer et à nous élever. À nous d'être prêts,

car une fois les déménageurs partis, tout sera beaucoup plus difficile...

Dans le livre de Amos (3;8), nous lisons le verset suivant : « **Le lion rugit, qui n'aurait pas peur ?** / אָרְיָה־שָׁאֵג־לֹא־יַרְאֶה ». Le mot hébreu **lion** forme les initiales de Elloul, אֱלֹוּל/Yom Kippour, et רָבָה הַשְׁעָבָה Raba .Le verset demande donc : le lion (Elloul, Roch Hachana...) rugit, qui n'aurait pas peur ? De quel peur s'agit-il ? On peut comprendre que Roch Hachana éveille la crainte, car c'est le jour du jugement ; Yom Kippour aussi, car c'est la fin du jugement, ainsi que Hochaâna Raba qui est la signature finale du jugement. Mais en ce qui concerne Elloul, pourquoi avoir peur ? N'est il pas le mois de la clémence et de la miséricorde ?

Il faut savoir que ces jours-là, y compris tout le mois d'Elloul, sont des jours à double tranchant. En effet, comme ce sont des jours propices à la Téchouva et qu'une voie nous est ouverte pour progresser et fuir nos fautes, si nous restons inactifs, l'accusation contre nous sera plus forte. Ainsi l'explique Rabénou Yona dans son œuvre « Chaareï Téchouva » : « **L'un des bienfaits qu'a accordé Hachem à Ses créatures est celui de leur avoir préparé une voie leur permettant de s'élever au-dessus de l'abîme de leurs actes et de fuir le piège de leurs fautes, un chemin par lequel se préserver de la destruction et détourner de soi la colère divine... » Cette voie**

est celle de la Téchouva comme il est dit (Jérémie 3;22), « revenez enfants rebelles, Je guérirai vos égarements ». Rabénou Yona poursuit en affirmant que le châtiment du fauteur qui tarde à se repentir s'alourdit chaque jour. En effet, puisque que le fauteur est conscient d'être l'objet de la colère de Dieu et connaît une voie de refuge, mais persiste dans son mauvais comportement, il montre qu'il ne craint pas la colère divine ! C'est pour cette raison que son cas s'aggrave de jour en jour. Pour exprimer cela, il rapporte cette parabole extraite du Midrach (Kohélet Rabba 7;15) : **une bande de malfaiteurs emprisonnés dans les prisons du roi** décidèrent de s'échapper en creusant un tunnel depuis leur cellule. Le grand jour arriva, et tous prirent la fuite par ce souterrain, sauf un qui décida de rester tranquillement dans sa cellule.

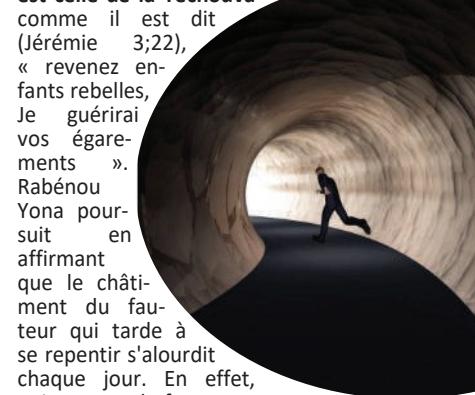
Le lendemain matin, **le geôlier découvrit le tunnel et la fuite des détenus**. Lorsqu'il vit le prisonnier seul dans la cellule, il se mit à le battre en lui criant : « **Sot que tu es ! Le tunnel est devant toi, pourquoi ne t'es-tu pas enfui ?** » Dieu nous préserve de penser qu'on encourage les prisonnier à s'évader... Mais une question se pose tout de même : **en ne s'évadant pas, ce brave homme désirait ne pas causer de tort au roi, aussi c'est une récompense qu'il aurait du recevoir plutôt que des coups !** Au contraire ! En restant dans sa cellule, il a montré que le châtiment royal n'était pas si terrible que cela et qu'il préférait rester dans sa cellule...

Ainsi en est-il pour quiconque ne se repente pas, qui n'emprunte pas le tunnel creusé par Hakadoch Baroukh Hou Lui-même ! Car Hachem désire notre retour comme nous le disons dans les sélihot : « **Car Ta main droite est tendue pour recevoir les repentis** - כי ימִנְךָ פָּשֹׁתָה שְׁבִים לְקַבֵּל ». Ne pas faire Téchouva est donc une preuve de mépris envers le cadeau du Tout-Puissant !

Nous comprenons mieux à présent pourquoi il faut trembler en ces jours « redoutables » : durant 40 jours, **le tunnel ouvrant vers la voie de la vie est devant nous, gardons-nous de nous endormir !**

La Téchouva est un elixir de vie offert par Dieu Lui-même, et pas un effort ingrat imposé par les rabbins. **La Téchouva nous offre la vie ; pourquoi se la refuser ?**

Lorsqu'un médecin nous prescrit un médicament, il prend en compte notre âge, notre poids, nos allergies et notre état de santé. Au moment d'avaler le cachet, nous avons entièrement confiance en notre médecin, car nous savons pertinemment que grâce à ses études et sa sagesse, son choix est le bon. **Si nous pouvons faire confiance à un être humain pour avaler des cachets, nous pouvons de toute évidence faire confiance au Maître du monde !**





Quand notre parole vaut de l'or « en barre »...

Notre Paracha enseigne un grand nombre de Mitsvots. On s'attardera cette semaine sur la celle concernant la Tsédaqua. Il est écrit : "Lorsqu'il y a aura un indigent parmi tes frères... Tu lui ouvriras ta main... Tu n'auras pas le cœur dur... et Hachem te gratifiera d'une bénédiction dans toutes tes actions". De ce passage on apprendra le commandement de la Tsédaqua : l'aide pécuniaire à ses frères (et oui, *il existe encore des gens sur terre qui ouvrent leur porte-monnaie ainsi que leur cœur, à la difficulté de son prochain*). Or, comme toute Mitsva, elle est codifiée par des règles. Par exemple, on aidera son prochain de la communauté. De plus, le verset souligne qu'il s'agit de ton frère. Les Sages de mémoire bénie apprennent que dans le cas où deux pauvres se présentent avec le même niveau de difficulté financière, tu devras aider en priorité celui de ta famille. Et lorsqu'il s'agit de sa propre famille, on choisira en priorité celui de la famille paternelle sur la maternelle (toujours dans le cas où ils ont le même niveau de difficulté rapporté dans Rachi). Autre chose, si l'un vient demander la Tsédaqua parce qu'il n'a pas de quoi manger, il aura la préséance sur un pauvre qui demande une aide pour payer ses factures ... Les commentateurs (le Rambam et d'autres) considèrent que dans le cas où on a une belle somme à donner à la Tsédaqua, il sera préférable de partager cette somme entre plusieurs familles et non de tout donner à une seule famille ou personne. La raison indiquée est d'implanter dans le cœur du donneur des bons traits de caractère en multipliant le nombre de fois cette action. Seulement il y a « donner et donner ». C'est-à-dire que la manière dont on proposera son aide est susceptible de transformer notre acte en Mitsva ou le contraire. Rabi Itshaq dans Baba Batra 9 : enseigne qu'un homme qui donne une pièce au pauvre reçoit six bénédictions tandis que celui qui réconforte le pauvre par des paroles positives recevra onze Bénédictions ! D'après ce principe (que la bonne parole apporte plus de fruits que le don lui-même), est-ce que l'on serait quitte de donner sa pièce dans le cas où on a juste réconforté le pauvre (question posée par le Rav "Maadné Acher" dans Kol Haolanim Paracha Réé) ?

Dans les Avots de Rabi Nathan (13) il est enseigné : "accueille tout un chacun avec un visage agréable, car si un homme offrait tous les cadeaux du monde à son ami avec un visage colérique, c'est considéré, dans le ciel, comme s'il ne lui avait rien donné !". Le Keli Yaquar sur notre passage de la Thora enseigne quelque chose de similaire puisqu'il dit : " Al Quen Anokhi Métsavéra Lémor Potéah Tiphtah", qui est traduit par : "C'est pourquoi Je (Hachem) t'ordonne en DISANT tu ouvriras ta main" Le Keli Yaquar souligne que le verset dit : "en disant", c'est-à-dire que le principal du don c'est par notre parole (apaisante) ! C'est un grand Hidouch (nouveauté) car d'une manière générale on considère que l'important c'est que le pauvre reçoit sa pièce; peu importe si on lui a montré notre dédain ou non... Or, la Thora vient nous informer qu'il faut bien faire attention dans la manière dont nous aidons notre prochain... Plus encore, le Maadné Acher

rapporte un commentaire de Maran HaHida (que son souvenir nous protège) qui écrit que lorsque l'on panse les plaies (la honte) du pauvre par des paroles appropriées, on accomplit en cela la mitsva de donner ! Cependant, ce développement ne sera valable que pour celui qui n'a pas son porte-monnaie sous la main (il accomplira la Mitsva de Tsédaqua uniquement par sa parole). Mais s'il a de l'argent en poche et après avoir attentivement lu ce développement du Rav Gold, il se dira : "C'est chouette, je peux faire la Mitsva sans dépenser le sous". Que nenni! Il est rapporté un adage du Saint Baal Chem Tov, mais pour comprendre ses paroles, je suis obligé de faire une petite introduction. Dans toute la Thora il existe de nombreux interdits. Seulement le Talmud (Houlin) enseigne que pour tout ce qu'Hachem a interdit, il existe par ailleurs une permission. Par exemple ; la Sainte Thora interdit la consommation de cochon, (la Thora ne veut pas qu'on fasse comme ce mammifère à quatre pattes, qui passe son temps à mettre sa tête dans les poubelles. C'est peut-être une allusion à ne pas passer son temps dans Facebook famille et autre dérivés...). Or la Guémara dit qu'il existe un certain poisson qui a la même saveur que le cochon (pour les connaisseurs, le Chibouta) et qui est permis. Autre exemple, la Thora interdit la femme mariée, cependant elle permet cette même dame après avoir reçu le Guet, l'acte de divorce du Beth Din. Donc ce qui est interdit, peut-être permis par ailleurs dans d'autres conditions. D'après cela, demande le Baal Chem Tov, lorsque la Thora énonce clairement la Mitsva d'avoir foi en Hachem (le premier des dix commandements) alors, d'après ce même principe édicté par la Guémara, quel est son pendant (existe-t-il un cas où l'on devra manquer de foi dans le Créateur)? La réponse formidable du Baal Chem Tov est que dans le domaine de la Tsédaqua, un homme doit effectuer la Mitsva et ne pas dire des paroles douces du genre : "Ne t'en fais pas Mikael, c'est juste la vague qui passe, bientôt, très bientôt, tu retrouveras ta place. Seulement je m'excuse mille fois mais je ne peux pas t'aider pour le moment (alors que le copain en a facilement la possibilité), j'attends un coup de fil d'un copain, excuse-moi. Le Baal Chem Tov dit que lorsque son ami demande de l'aide on ne devra pas lui tenir un discours moraliste du tel que : place ta confiance en Dieu. Au moment où il te demande ton aide, tu dois faire comme si Hachem n'était pas là et l'aider de la meilleure manière. A ce moment précis, seulement, tu pourras faire comme s'il n'y avait pas la Providence Divine, et tu devras l'aider de la meilleure manière possible..."

Le Sepher Hahassidim rapporte une Tsédaqua qui n'en n'est pas vraiment une, et pourtant, qui est la meilleure de toutes. Il s'agit du cas d'un homme de la communauté qui vend un objet de sa maison et ne trouve pas d'acheteur, alors qu'il a besoin d'argent. Vient un quidam, remarque la difficulté du vendeur et décide de lui acheter bien qu'il n'en ait pas vraiment besoin. Ou encore, il s'agit du voisin de la synagogue qui ne trouve pas de travail depuis de longs mois, suite au Corona, et l'entrepreneur qui est à ses côtés, décide

ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

de le prendre sous ses ailes comme apprenti. Il n'existe pas de plus grande Tsédaqua car on lui évitera de tomber sous la coupe des organisations charitables et on l'aura remis sur pied sans qu'il ait besoin de recevoir l'aumône...

Je finirai par une réflexion d'ordre général. Cette Mitsva vient nous apprendre un principe : pour la Thora, l'argent n'est pas une fin en soi... Montrer à tout le beau monde qu'on a le meilleur des cabriolets, ou le plus beau bijou... C'est largement dépassé ! La Thora voit dans l'argent **un moyen important** pour aider son prochain et soutenir les institutions de Thora. Et en cela, cette action amènera la bénédiction dans nos foyers. Sinon, ce sera la porte grande ouverte aux catastrophes...

Le Kavod (les honneurs) dans la Thora

Cette semaine, j'ai choisi de vous rapporter une histoire véridique qui est liée à l'air du temps. Comme vous le savez, ces derniers temps l'honneur que l'on porte aux érudits en Thora est rabaisé par la politique israélienne... J'ai choisi cette anecdote d'un livre qui j'espère sortira prochainement, avec l'aide de D.ieu, (Au cours de la Paracha saison 2). C'est une histoire vécue par le Rav Bentsion Felmann Zatsal, dont j'ai la chance de vous rapporter quelque fois les paroles de Thora. Durant une période il s'occupait de faire étudier un groupe d'Avré'hims dans une synagogue sur Ramat Gan / Tel Aviv. C'était le Rav de la communauté qui avait fait venir spécialement le Rav Felmann de Bné Brak afin que la voix de la Thora raisonnable dans sa synagogue et son quartier. Le Rav Felmann s'occupait de la partie étude tandis que la communauté s'occupait de fournir l'aide mensuelle aux Avré'hims car comme vous le savez, sans ce petit pécule, un Avreh ne pourrait pas s'adonner à l'étude de la Thora toute la journée. Le Rav de la synagogue était une personne formidable qui avait réussi à hisser la communauté à plus de respect pour la Thora. Au départ, les fidèles étaient éloignés et grâce à son action, petit à petit les gens augmentaient dans la pratique des Mitsvots. C'est en particulier grâce aux Drachots, discours, du vendredi soir qu'il avait réussi auprès de la communauté. Les simples fidèles devenaient demandeurs de tout ce qui concerne la Thora et les Mitsvots : **un grand changement du côté de Tel Aviv!** Seulement le Yétser ara ne laissa pas les choses se faire ! Les Gabays (les bedeaux) de la synagogue voyaient la chose d'une toute autre manière ! Ils ne supportaient pas ce trop-plein de religiosité et décidèrent d'y remédier. Seulement ils ne pouvaient pas s'en prendre directement au Rav qui était très apprécié dans la communauté. De plus il était originaire d'une famille des plus respectables du Clall Israël ! Ils manigancèrent en exigeant qu'à tour de rôle les Avré'hims du Collel donnent le cours du vendredi soir à la place du Rav : leur paye mensuelle en dépendrait ! A première vue c'était positif : donner la possibilité aux Avré'hims de parler en public afin qu'ils deviennent eux-mêmes des Rabanims. Cependant l'intention, des secrétaires était tout autre, ils voulaient que le Rav ait moins d'influence et que le public se lasse des paroles de Thora. Le Rav Felman était désolé de la situation. Une fois un Avreh est venu voir son Roch Collel, le Rav Felman pour lui demander s'il devait parler le vendredi soir. Le Rav Felmann lui dit de prendre conseil auprès du Gadol Hador, le Rav Cha'h Zatsal. Les deux hommes se rendirent auprès du Rav, et c'est le Rav Felmann qui exposa la problématique. Le Rav Cha'h écouta attentivement et dit : **"C'est interdit pour les Avré'hims de diminuer l'influence du Rav; même si pour autant cela entraîne la fermeture du Collel! Quitte à ce que les Avré'hims sortent travailler! Les Avré'hims n'ont pas le droit de parler le vendredi soir dans de telles conditions!"** De retour au Collel, le Rav Felmann

décréta aux Avré'hims que dorénavant il était interdit de parler en public à la place du Rav ! Les Gabaims en voyant la tournure des évènements piquèrent une colère, mais comme on leur dit que la décision venait du Rav Cha'h, ils se calmèrent... Seulement ils ont vite fait des recherches pour savoir qui, parmi les Avré'hims, était allé voir le Rav Cha'h, et lorsqu'ils ont découvert son identité, ils lui supprimèrent son aide mensuelle ! Le Rav Felmann prit les devants et exigea que tous les Avré'hims du Collel versent leur Maaser le 10^{ème} de leur revenu à l'Avreh car en aucun cas cet homme ne devait souffrir pour être allé prendre conseil auprès du Gadol Hador ! Les gabaims voyant que l'Avreh en question restait toujours sur les bancs du collel n'acceptèrent pas et dirent au Rav Felmann que s'il était vrai que le Rav Cha'h avait tranché en la faveur de l'Avreh, il restait que leur communauté était Séfarade, donc il était plus approprié de trancher la discorde auprès du Gadol Hador Séfarade : Rav Ovadia Yossef Zatsal. Le rav Felmann dit : "Le Rav Ovadia tranchera de la même manière que Rav Cha'h!". Au bout de quelques jours, les Gabaims revinrent auprès de Rav Felmann en lui disant que Rav Ovadia avait dit que les Avré'hims devaient continuer à donner le cours du vendredi soir ! Le Rav Felman n'y croyait pas ! Le Rav envoya alors deux Avré'hims auprès du Rav Ovadia, et exposèrent à nouveau le problème. Le Rav Ovadia leur dit que ce n'est pas du tout en ces mêmes termes que les gabaims lui avait exposé le problème ! Dans ces conditions, il était interdit de faire le discours à la place du Rav de la communauté ! Après avoir reçu l'avis du Rav Ovadia, le Rav Felmann dit aux gabaims, cette fois-là avec un ton qui ne prêtait pas à discussion : "Sachez que ce que vous faites, **c'est très dangereux !** Le Steipler avait l'habitude de dire dans un cas similaire : les **Cieux ne seront pas indulgents avec ce type de personne** qui cherche querelle au Rav de la synagogue !! **Faites attention !!!** Or, les Gabaims continuèrent à dire des sottises sur le Rav de la communauté. Quand ils sortirent de la synagogue **une chose extraordinaire** s'est déroulée aux yeux des dizaines de fidèles : à peine la porte claqué qu'un des deux Gabaims eut un terrible infarctus et s'écroula mort ! Le deuxième gabai, peu de temps après a eu un arrêt cardiaque et a dû subir une opération d'urgence en dehors du pays ! Depuis sa santé est devenue très précaire... Donc on apprendra qu'on doit bien faire attention avec les honneurs que l'on doit aux Rabanims et Avréhims.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut

David GOLD Soffer écriture ashkenaze et sépharade."Pour tous ceux qui sont intéressés, je propose des beaux "Birkat Bait"/bénédiction de la maison, que j'ai écrit sur parchemin d'écriture Beit Yossef (dimension 15/20 cm). Prendre contact via les coordonnées suivantes: Par mail 909094412g@gmail.com Par téléphone au 00 972 55 677 87 47

Une bénédiction à Henri Schiller afin qu'il voit sa descendance suivre les voies de la Thora et des Mitsvots

Une bénédiction à notre ami David Timsit et à son épouse (Raanana) en leur souhaitant de la réussite dans l'éducation des enfants, la santé et la Parnassa.

Une bénédiction à Haïm Ben Moché pour un grand Chalom Bait, l'éducation des enfants et la Parnassa.

On fera une bénédiction de santé, de réussite à Monsieur Zaoui de Paris afin qu'il voit grandir sa descendance dans la Thora et les Mitsvots.

ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Réé
5781

| 114 |

Parole du Rav



Admirez les merveilles de la création, telles que les arbres flétris renouvelés par Hachem qui les fait refleurir. En voyant cela il faudra faire la bénédiction : "Béni sois-tu Hachem, notre Dieu, maître du monde qui n'a rien négligé dans le monde en créant de belles créatures et de beaux arbres pour en faire profiter les êtres humains".

Il y a ici un secret profond. Celui qui verra un homme dans sa période de développement dira: Bli ayin ara comme il est fort, comme il est sage, comme il est riche...C'est comme un arbre immense rempli de feuilles et de fruits. Soudain arrive l'hiver ne lui laissant pas une seule feuille, complètement vide et flétri. Celui qui ne comprend rien dira que l'arbre est mort ! Celui qui comprend dira, que Son nom soit sanctifié ! Cela nous apprend que même quand tu es grand, ne sois pas orgueilleux car tout passe...Chaque saison a un début et une fin. Au début tout est cher et à la fin de la saison on brade..Ainsi, lorsque tu es au plus bas ne craque pas. Tu sais pourquoi? Car dans quelques jours une nouvelle saison commence. Pour passer les saisons correctement, sois toujours proche et sûr d'Hachem Itbarah !

Alakha & Comportement



Comme nous l'avons expliqué, toute trace d'arrogance empêche une personne de faire correctement son examen de conscience; en tant que fidèles serviteurs, nous devons être en mesure de discerner ce qui cause l'arrogance. Il y a trois formes primaires d'arrogance qui attirent le cœur de l'homme. Ce sont la sagesse, la puissance et la richesse, comme il est écrit: «Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse, que le fort ne se glorifie pas de sa force et que le riche ne se glorifie pas de sa richesse !»(Jérémie 9.22).

Il y a beaucoup de versets dans la Torah qui nous exhortent à ne pas devenir vaniteux et arrogants. Selon de nombreux Rishonim, l'interdiction d'être arrogant est tirée de la Torah dans les versets : «Prenez garde de ne pas oublier Hachem, votre Dieu,...peut-être ton cœur s'enorgueillira-t-il, et tu oublieras Hachem, qui t'a tiré du pays d'Egypte, de la maison de servitude»(Dévarim 8:11-14). Le travail principal de l'homme dans ce monde est d'éradiquer l'arrogance de son être.

(Hélev Aarets chap 7 - loi 7 page 400)



Ouvrir, tu ouvriras ta main...



Dans notre paracha, la Torah nous parle de la mitsva de la tsédaka comme il est écrit : «S'il y a chez toi un indigent, d'entre tes frères, dans l'une de tes villes, au pays qu'Hachem, ton Dieu, te destine, tu n'endurciras point ton cœur, ni ne fermeras ta main à ton frère nécessiteux. Prête-lui en fonction de ses besoins, par rapport à ce qui peut lui manquer ! Ouvrir, tu lui ouvriras ta main !» (Dévarim 15:7-8).

Rachi explique que le double libellé "ouvrir, tu lui ouvriras" et le double-langage des versets "donner, tu donneras" (verset 9) et "gratifier, tu le gratifieras" (verset 14) sont une même idée, cela signifie que l'on doit donner et ajouter même à plusieurs reprises, même cent fois si possible. Sur la base des enseignements du Baal Chem Toy, sur le verset : «Hachem est ton ombre» (Téhilim 121:5), nous pourrons mieux apprécier cette sainte Mitzva. De la même manière que l'ombre d'une personne se déplace avec elle en fonction de ses mouvements, donc, la conduite d'Hachem aussi avec l'homme est basée sur ses actions et sa conduite personnelle avec les autres. De même, nos Sages disent (Chabath 151b) : «Celui qui a pitié des créatures, le Ciel sera compatissant avec lui». Nous apprenons cela d'un verset de notre paracha comme il est écrit : «qu'il te prenne en pitié et te donne la miséricorde» (Dévarim 13:18). Les anciens hassidimes des

générations précédentes disaient souvent: «Aime les Juifs et Hachem t'aimera. Fais une faveur à un autre Juif et Hachem te fera une faveur. Lie-toi d'amitié avec un autre Juif et Hachem se liera d'amitié avec toi» (Hayom Yom 27 Hechvan). La double terminologie nous fait comprendre que lorsqu'une personne ouvre la main et donne de ses biens personnels à une autre personne, Hachem lui ouvre les portes du Ciel, les portes de la santé, de la subsistance, du succès, etc. La double terminologie indique que lorsque vous donnez aux autres, en fait vous vous donnez à vous-même car vous recevrez un retour d'Akadoch Barouh Ouh.

Il existe dans la Torah, trois termes pour se référer au verbe donner: פָתַח – ouvrir, נָתַן – donner et הָעֲנֵק – offrir. Un homme qui donne la charité avec tout son cœur, se connecte à Hachem Itbarah par un lien incassable, comme une corde composée de trois cordons qui ne se détache pas et ne se déchire pas, comme il est écrit : «mais un triple lien est encore moins facile à rompre»(Koélet 4:12). Cela nous conduit à comprendre ce qui est rapporté dans la Torah dans le livre de Béréchit sur la ville de Sodome comme il est écrit : «Ils (les anges) n'étaient pas encore couchés, lorsque les gens de la ville, les gens de Sodome, s'attroupèrent autour de la maison, jeunes et vieux; le peuple entier, dans tous les coins de la ville»(Béréchit

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Hachem ton Dieu est au milieu de toi, comme un héros qui tend la main. Il éprouvera une grande joie à ton sujet; dans son amour, il te pardonnera et se réjouira avec toi.

En ce temps j'écraserai tous tes oppresseurs, je porterai secours aux brebis qui boitent, je rassemblerai celles qui sont persécutées et j'établirai leur gloire et leur renommée dans tous les pays qui ont connu leur honte. En ce temps, je vous ramènerai, en ce temps je vous réunirai, car je veux faire éclater votre prestige et votre gloire parmi toutes les nations de la terre, en ramenant vos captifs, sous vos propres yeux, dit Hachem Itbarah."

Tséfania Chapitre 3

19.4). Puis : «ils voulaient briser la porte» (verset 19.9), mais : «les anges les frappèrent de cécité» (verset 19.11). Les Sodomites, dans leur avarice, interdisaient les visiteurs qui seraient un fardeau sur leurs ressources (voir Sanhédrine 109.1). Ils décrétèrent que quiconque serait pris en train de donner du pain à un pauvre serait brûlé au bûcher. La Torah dit : "Ils voulaient briser la porte", parce que la lettre ד – Dalet est le même terme que דלת – porte, et ל – la pauvreté. Les habitants de Sodome voulaient détruire les pauvres et ne pas les laisser entrer dans leur ville. C'est pour cette raison, qu'Hachem a fermé les portes du Ciel pour eux; ils devinrent aveugles et se fatiguèrent à chercher l'entrée.

Il est expliqué dans le Midrach en référence au terme mains ouvertes et fermées au nom de Rabbi Méir : «Lorsqu'un enfant naît dans ce monde, ses poings sont fermés par un réflexe de possession, ce qui signifie que le monde entier est à lui et qu'il en héritera. Mais, lorsqu'une personne décède, ses poings sont détendus et ses mains sont ouvertes, c'est-à-dire qu'il n'hérite de rien en ce monde». C'est de cela que la Torah nous met en garde. Si votre frère appauvri vient vous demander de l'aide, "ne fermez pas votre poing", ce qui signifie qu'il ne faut pas continuer à être un enfant aux poings serrés pensant que tout vous appartient; au contraire, ouvrez votre cœur et vos mains à votre frère dans le besoin et partagez avec lui les richesses qu'Hachem vous a données. Lorsque les jours d'une personne arrivent à leur fin, elle sera forcée "d'ouvrir la main"; elle ne pourra rien emporter avec elle. Vous feriez mieux d'ouvrir vos mains alors que vous êtes encore en vie; de cette façon, vous mériterez d'accomplir la remarquable mitsva de tsédaka. C'est la mission première de l'homme ici sur terre, de briser son caractère inné d'avarice, en le remplaçant par l'attribut de générosité.

Nous trouvons que le Zohar en particulier est très très critique envers l'avarice. Le Zohar affirme que la présence divine est en colère contre l'avare qui ne donne pas généreusement la tsédaka. Il y est également rapporté qu'il n'est pas un descendant de nos saints ancêtres qui n'a pas donné



avec générosité, comme il est écrit : «Que les plus nobles d'entre les nations s'assemblent avec le peuple du Dieu d'Avraham» (Téhilim 47.10), par contre sur l'avare il est écrit : «un misérable qui est plein de pain» (Michlé 30.22).

Il est raconté dans le livre des prophètes (Cmouel I ch. 25), que lorsque David fuyait le roi Chaul, il a envoyé ses serviteurs pour demander à Naval le Carméli de la nourriture. Naval a répondu : «Et je prendrais mon pain, mon eau, mes bêtes que j'ai tuées pour

mes tondeurs, et je les donnerais à des hommes que je ne connais pas?» (verset 11). Suite à son refus de donner, la Torah dira de lui : «Cet homme méchant... il est comme son nom l'indique, נבל – un misérable» (ibid. 25). Le Rav Elimelekh de Lijensk écrit dans son livre Noam Elimelekh : «Il faut rappeler à l'homme qu'il doit faire attention à ne pas être misérable et avare. Il est écrit dans le Sefer Ayachar de Rabbénou Tam : Si un homme est pingre, non seulement cela est un mauvais trait de caractère, mais de plus cela l'empêche de servir Hachem. Personne ne peut échapper à ce défaut chacun selon son niveau, un peu ou beaucoup, il est de notre devoir d'éradiquer complètement ce trait de caractère de notre personne».

Ses paroles mettent en lumière la façon dont l'avarice affecte le service global d'Hachem d'un homme et c'est la source de beaucoup d'autres traits de caractère indésirables. Il vaut la peine d'investir votre temps et votre énergie à lutter contre la parcimonie et à acquérir la caractéristique positive de la générosité et de la bonté. Le but de la Torah est d'inculquer à l'homme l'attribut de la bonté et du don; comme le disent nos sages, «la Torah commence par la bonté et se termine

“S'éloigner de l'avarice et obligatoire afin de se rapprocher de la générosité”

par la bonté». Elle commence par un acte de gentillesse, comme il est écrit : «Hachem-Dieu fit pour l'homme et pour sa femme des tuniques de peau et les en vêtit» (Béréchit 3.21) et se termine par une bonté comme il est écrit : «Et il l'enterra dans la vallée» (Dévarim 34.6).

Le même thème se trouve aussi dans la Torah orale, qui commence par le traité de Bérahotes et se termine par le traité d'Ouksin. Cela forment l'acronyme ב'ע, qui a la même valeur numérique que טה – bonté. Cela indique qu'une personne qui manque de gentillesse a mal lu le livre, du début à la fin.

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Dévarim - Paracha Réé, Maamar 4
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

"כִּי קָדוֹם אֶלְיךָ תַּרְבֵּר מְאֹד כִּי זְבַלְבָּךְ לְעִשָּׂהָ"



Connaître la Hassidout



Une minute de téchouva par amour pour gagner le monde à venir

Notre maître le Hida écrit au nom du Zohar(Midbar Kédmot 4.18) que l'âme du roi David venait des profondeurs de la klipa. De toutes les 600.000 âmes d'Israël, l'âme qui était dans le plus bas endroit était l'âme du roi David. Puisque son âme était si basse, lorsqu'elle s'est élevée, elle a apporté avec elle toutes les étincelles de téchouva, comme il est écrit: «parole de l'homme haut placé» (Chmouel II 23.1), qui a établi le joug de la téchouva (Moéd Katan 16b). Il éleva avec lui toutes les âmes des tsadikim qui étaient enveloppés dans les profondeurs les plus basses.

Puisque l'âme de David venait du plus profond de la klipa, elle savait comment traiter avec eux dans leur racine. En fait le problème essentiel, est que tout le monde est occupé avec les branches et ne touche pas les racines, c'est pour cela qu'elles repoussent comme avant. Par contre, David connaissait la racine de toute chose, donc, c'est lui qui a pu les faire monter vers la téchouva. C'est pour cette raison que personne n'a pu lui porter atteinte, ni Chaul, Yoav ni personne d'autre. Même Douma qui est l'ange du purgatoire n'a pu l'atteindre.

C'est pourquoi il est rapporté dans la Guémara (Chabath 56a): Celui qui dit que David a péché, ne fait que se tromper. Même si le roi David pardonne à quiconque parle de lui, Hachem Itbarah ne le permet pas. Il était le seul au monde qu'Hachem n'a pas accepté d'abandonner. David a pardonné à Chimi, Akadoch Barouh Ouh lui a dit: «je ne suis pas d'accord avec toi, je vais m'occuper de lui». Car David était un homme parfait aux yeux d'Hachem. Il a été appelé un roi parfait, c'est pourquoi son royaume continue, mais il n'a pas régné sur le peuple juif jusqu'à ce qu'il soit venu à Hevron et y règne pendant sept ans, car il a d'abord dû se lier avec les trois patriarches en devenant le quatrième pied du char divin afin que le char céleste

soit complet. Le royaume de la nation juive est appelé la royauté du Machiah, qui détient le niveau "d'un royaume pour toujours et un pouvoir de génération en génération". C'est pourquoi nos sages disent

un sac de farine pour faire de la place pour en ajouter encore comme il est écrit: «Où faudra-t-il vous frapper encore, vous qui persistez dans la rébellion ?» (Yéchayaou 1.5). Ils frappent leur cœur en disant les supplications, afin de pouvoir ajouter quelques fautes plus graves. Chacun devra s'inquiéter que son esprit fonctionne correctement, car un fou est exempté de toutes les mitsvot. Un homme commet une faute, seulement si un esprit de folie entre en lui (Sotah 3a) et c'est pourquoi les gens ne font pas téchouva. Si l'homme comprenait, ne serait-ce qu'un instant, quel grand plaisir il y a à s'approcher d'Hachem, il abandonnerait tout son corps, son âme, sa propriété, son avenir et sa mission, pour une seconde de repentance. Car si un homme mérite d'obtenir une minute pendant quatre-vingt-dix ans, soixante secondes de repentance par amour, il acquiert avec elle tout son monde à venir.

Le roi David a pris le joug de la téchouva, c'est pourquoi il n'a jamais perçu ses ennemis comme des ennemis substantiels. Lorsque Chimi ben Guéra l'a maudit, il a accepté ses paroles comme une réparation. Plus tard, il l'a pris comme tuteur pour son fils Chlomo. On sait que tout le temps où Chimi ben Guéra était en vie, Chlomo n'a pas épousé la fille de Pharaon, mais tout était dans la modestie et la sainteté; tout cela par le mérite de Chimi qui était un érudit en Torah. Le roi David aurait pu tuer Chaul, mais il n'a pas voulu répandre le sang de celui qui avait été oint par Hachem. Il aurait pu aussi punir Yoav, ou Avchalom, mais il a dit à tous ses sujets: «Ménagez en ma faveur ce jeune homme Avchalom», (Chmouel II 18.5) «S'il a l'occasion de se présenter devant vous au combat, ne le touchez pas, il est à moi, je m'occuperaï de lui, je l'embrasseraï et je l'approcherai, vous ne devrez pas lui faire de mal».



(Pessah 119b): «Dans les temps à venir, le roi David dirigera le Zimoun, car Avraham, Itshak, Yaakov, Moché et Yéochoua n'ont pas atteint son niveau de perfection. Le Zimoun n'est donné qu'à une personne ayant un "bon œil". Un bon œil signifie une personne qui est prête à faire entrer tout le monde sous le joug de la téchouva, il n'a repoussé personne, même Chimi qui a péché contre sa royauté. David a amené cette personne au repentir. Cependant, Hachem Itbarah voulut aider Chimi encore plus que cela. Hachem lui a dit : «Si tu penses que Chimi aura une part au ciel, il n'y a aucune chance, parce qu'il a brûlé sa place. Cependant, si tu veux, tu peux régler ce problème dans ce monde». Et c'est ainsi que Bénayaou Ben Yéoyada; par ordre du roi Chlomo; a exécuté Chimi et il a donc pu accéder à son monde futur.

Le roi David a établi le joug de la téchouva, nous ne parlons pas de repentir par peur, mais par amour. Une téchouva par peur, tout le monde la fait, tout le monde donne la tsédaka et se frappe la poitrine en disant les supplications. Est-ce que se frapper la poitrine pour un racha s'appelle se repentir? C'est faire de la place pour de nouveaux péchés, tout comme on frappe

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:03	22:15
Lyon	20:44	21:52
Marseille	20:36	21:41
Nice	20:29	21:35
Miami	19:45	20:39
Montréal	19:57	21:04
Jérusalem	19:16	20:06
Ashdod	19:13	20:12
Netanya	19:13	20:13
Tel Aviv-Jaffa	19:13	20:01

Hiloulotes:

29 Av: Rabbi Yaakov Berdugo
 30 Av: Rabbi David Néhamias
 01 Eloul: Chémaya et Avtalyon
 02 Eloul: Rabbi Aharon Hassonne
 03 Eloul: Rabbi Avraham Itshak Cohen Kook
 04 Eloul: Rabbi Moché Aharon Pinto
 05 Eloul: Rabbi Chlomo Tsvi Biderman

NOUVEAU:

NOUVEAU

Dédicacez le cours audio du Betsour Yaroum du Mercredi !



054.943.93.94

Histoire de Tsadikimes

Le Rav Mordekhaï Yaffé est né à Prague en 1530. Il est surtout connu comme l'auteur du Lévouché Malhkout, un ouvrage de alakhotes en dix volumes qu'il a mis 50 ans à finaliser. Très jeune, il déménagea en Pologne, où il étudia avec le Maaachal, le Rama et la Kabbale avec son maître Rabbi Chlomo Delacrut.

En 1592, le Lévouch devint le Grand Rabbin de Prague et le successeur du vénérable Maharal de Prague. Il existe une tradition qui dit qu'il a nommé ses livres d'après les vêtements royaux de Mordékhai, son homonyme, comme il est écrit : «Et Mordékhai sortit de chez le roi paré d'un costume royal bleu d'azur et blanc... , et la ville de Suse fut dans la joie et l'allégresse» (Esther 8, 15:16). Il nomma chacun des volumes de son magnifique ouvrage d'après un vêtement différent tel que : Lévouch Téhélet, Lévouch Atéret Zaav, etc., et il préfaça son ouvrage en se prénommant : «Le tailleur».

Moins connue est l'histoire de son sacrifice de jeune homme, qui lui a permis de mériter d'écrire cette œuvre monumentale. Fidèle à son nom de famille, qui veut dire beau en hébreu, Rav Mordekhaï avait une apparence extraordinairement belle et noble. Un jour, il alla au marché pour acheter des provisions. Pendant qu'il faisait ses courses, une femme de la noblesse chrétienne le vit près du stand qui lui appartennait. Envoûtée par son aspect majestueux, elle le désira comme la femme de Potiphar qui tenta de séduire Yossef Atsadik. Elle lui demanda de venir chez elle afin de l'aider dans ses affaires.

Quand il arriva, elle ferma la porte et exigea d'avoir un rapport avec lui sur le champ. Voyant la tentation de l'impureté grossière se dresser devant lui, il prit la décision instantanée de fuir comme Yossef. Mais, il n'y avait pas d'issue. Cette femme bloquait la sortie et de l'autre côté de la maison, le seul côté avec une ouverture se trouvaient les latrines. Il expliqua à la femme qu'il avait besoin de se soulager avant de pouvoir fuir avec elle et elle lui donna la permission d'entrer dans les lieux d'aisance. Sans hésiter un seul instant, Rav Mordekhaï plongea dans le cloaque. Il était vêtu de dix vêtements et il fit le vœu que, s'il s'en sortait, il relierait dix livres qui

éclaireraient le monde en mémoire des dix vêtements qui étaient sales, trempés et souillés par les eaux usées putrides. Rav Mordekhaï s'échappa de la maison par les égoûts. Arrivé à l'extérieur, il n'était pas le moins du monde troublé; sa terrible puanteur ne le dérangeait absolument pas. Il était submergé par la joie d'avoir pu faire preuve d'abnégation pour l'amour de la présence divine. Il était reconnaissant envers Hachem d'avoir surmonté cette terrible tentation et de ne pas avoir souillé son cœur pur et son corps.



Son odorat ne détectait que l'odeur la plus exaltante du Gan Eden; la bénédiction d'Hachem c'est ce qu'il sentait. Rav Mordekhaï leva les yeux au ciel et dit sincèrement : «Maître du monde, ma famille s'appelle Yaffé et nous avons la chance d'avoir de beaux traits. Que mes descendants pour les dix prochaines générations soient laids pour ne pas être confrontés aux mêmes épreuves et tribulations que celles que j'ai été forcé de traverser aujourd'hui». A cet instant, les portes de la Torah, de la Alakha et de la Kabbala se sont ouvertes pour lui. Il fut décrété dans le ciel qu'en vertu des dix vêtements qu'il avait souillés pour l'amour d'Hachem, il composerait une œuvre monumentale de Alakha, intitulée "Lévouché Malhkout".

Onze générations plus tard, au tournant du vingtième siècle, son descendant "Rav Itikel Ovtzker", hassid Breslev, a été béni avec les traits magnifiques de son arrière-arrière-grand-père le Lévouch. Tous ceux qui le voyaient étaient émerveillés par la différence d'apparence marquée entre lui et son père petit au visage sombre et bourru. Et quand on lui demandait, comment se faisait-il qu'il ne ressemblait absolument pas à son père il racontait la prière que Rav Mordekhai avait faite en expliquant que son père était la dixième génération et que lui était la onzième génération.

Au cours de l'hiver de l'année 1612, Rabbi Mordékhai Yaffé tomba malade. Sentant sa fin prochaine, il réunit ses disciples les plus proches et bénit chacun d'entre eux selon ses besoins avant de rendre son âme pure à Hachem Itbarah.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

Le Chabbat de Rabbi Nahman de Breslev

Etude pour le Chabbat Réé 5781

… וְנַתֵּן אֲלֵיכָךְ אֶת מִזְמֹרְתָּךְ וְבָא הַאֲוֹת וְהַמִּזְמֹרֶת ... (יג,ב-ג)

Et qu'il t'aura annoncé un signe ou un miracle, lorsque celui-ci se sera réalisé... (13,2-3)

איתא בפרק הנחנכוין: רבי יוסי הגלילי אומר הגעה תורה לסופ' דעתה של עבودת זבבים, לפיכך נתנה התורה ממשלה בה, שאפלו מעמידך חפה באמצע הרקיע אל תשמע לו, ופרש רשי: נרעה התורה ממשלה בה, בלומר אפלו תראה אותו נביא מושל ועשה ברצונו, דכתיב ונתן לך אותו או מופת, עד בגין לשונו. כל זה שיק לענן, עד בטה ובטה ביה הבחרה מגיע, והבן מאד.

Il est rapporté dans le chapitre de michna "hané'hénaqine": Rabbi Yossé hagalili déclare: la Torah est parvenue aux confins de l'esprit d'idolatrie, c'est pourquoi c'est elle qui domine, au point de pouvoir nous enseigner: même si le faux prophète arrêtait la trajectoire du soleil en plein ciel, ne le crois pas. Et Rachi commente: elle la domine, en le sens que même face à ce (faux) prophète qui gouverne et fait selon sa volonté, comme il est écrit: "et qu'il t'aura donné un signe ou un miracle", jusque là son propos. Et tout cela fait partie de notre sujet, à savoir jusqu'où parvient la force du libre-arbitre, comprend-le bien.

רצונו בהסתירות והעלמות גדרות, ותלה הכל ברכzon האדם, מסר הבחרה להאדם, וברוך שארם רוץ' לילך ולברך מרע ולעשות טוב, במו'יכן יש לו כח להפכה, באלו, עד שבבביכול נברך רצונו יתברך למלאת

ועקר כח הבחרה היא על-ידי שהשם יתברך העליים והסתיר בחינת "ורא הארץ נמנ' לבני אדם", הינו שהשם יתברך מוליכין אותו. ובמו'יש' כח באדם לשבר תאומיו לילך אחר שרירות לבו ולהתגבר בראונות רעים תאומו ורצונו הרע.

Et cette puissance principale du libre-beni-soit-II ait à ce point dissimulé Sa volonté humaine, selon le verset "Et la dire que D.ieu transmet le libre-arbitre à l'homme désire suivre, on le conduit". force capable de briser ses envies, ainsi il possède une force contraire, celle renforcer ses intentions malsaines, au divine à remplir et concrétiser ses envies et



שבקערשה, לנסע לאירועישראאל או? להצדיק וכיווץ, ויש לו על זה מניעות רבות ועוצמות, והוא כמעט המגע ושלא בדרך הטענו, ולמעליה מרדך הטענו ארע-פיריכן יכול להתגבר בחשך גדרול בונה וברצוניות ובכופים חזקים בל'כ', עד שהשם יתברך עוזה רצונו ומסבב עמו בדרכים נפלאים ובחשגה נפלאה שלא בדרך הטענו, עד שזו'ה להוציא משבתו הטובה מן הפה אל הפועל.

arbitre provient du fait que l'Eternel volonté, faisant tout dépendre de la terre, Il la confia aux hommes", c'est-à-l'homme, et que "Par le chemin que Et de même que l'individu détient une d'échapper au mal et de faire du bien, de suivre les pulsions de son cœur, de point d'obliger, si l'on peut dire, la volonté sa volonté mécréante.

כמו שרואין שאחד נכסף מאד ברכzon חזק לרבר Comme nous pouvons le remarquer, qu'un tel désir ardemment atteindre ses objectifs de sainteté, voyager en Eretz-Israel ou chez le Tsadik (Juste) etc, et il se heurte à de nombreux et terribles obstacles, pratiquement insurmontables; et pourtant, déployant une force et une détermination surnaturelles et parce qu'il le désire au plus haut point, alors D.ieu bénit-il réalise sa volonté et agit à son égard de façon extraordinaire et par l'intermédiaire d'une Providence formidable, au-delà des lois naturelles, jusqu'à ce que l'homme obtienne de concrétiser ses bonnes intentions, les faisant passer du théorique à l'effectif.

אבל את זה לעמ'ת זה עשה אלקיים, שנס החולך לרבר עברה, חס ושלום, או לילך למתקנים לאבד נפשו לרעדת, למד חכמת חייזנות וכיווץ, ויש לו נס'ין על זה מניעות רבות ועוצמות, והוא כמעט המגע ושלא בדרך הטענו, רק הוא מתגבר בראותו ברכzon חזק ביה, עד שהשם יתברך מסבב עמו בל'כ' עד שבא לשם, וכל זה מהמת גדר כח הבחרה, כי בדרך שארם רוץ' לילך מוליכין אותו.

Cependant, [pour établir le libre-arbitre,] le Juge Suprême a permis une situation contraire, celle d'un individu qui recherche la faute, D.ieu préserve, ou qui part au loin perdre son âme, dans l'étude et la compréhension de philosophies étrangères, celui-là également sera confronté à de nombreux et terribles empêchements, pratiquement insurmontables; et pourtant, il se renforce dans sa méchanceté, avec une telle détermination que l'Eternel bénit-il l'amène là où il souhaitait parvenir, tout celà à cause du libre-arbitre, car "c'est par le chemin que l'homme veut suivre, qu'on le mène".

אך ההליך וההפרש יכולין הכל להבini: כי זה האיש הבשר, כל יסוד בונתו ורצונו בשכילת המכילה האמתי הנצחי, לפרש מתאות עולם הנה הפללה והנפסר ולעשות רצונו יתברך, שיח עקר המכילה, והשם יתברך עוזה עמו נפלאות רצונו, ואנו בודאי אשר לו בעולם הנה ובעולם הדבאנ' וזה ההפך כל בונתו ורצונו להאות עולם הוה ושירותו עתירתו עדרי אבר.

Cependant la différence, tous pourront la ressentir: chez l'homme convenable, le fondement de ses intentions et de sa volonté œuvrent toutes pour un but authentique et éternel, se séparer des envies de ce monde éphémère et accomplir la Volonté divine, finalité principale. D.ieu bénit-il accomplit des prodiges pour concrétiser sa volonté, alors assurément

Na Na'h Na'hma Na'hman méoumame

Par le fait de dire et chanter

on reçoit toutes les délivrances

bienheureux sera-t-il en ce monde et dans le monde futur; chez son contraire, toutes ses intentions et volonté aboutissent aux envies de ce monde et aux élans de son cœur mécréant, aussi descend-t-il dans un gouffre de corruption et sa fin est perdition.

ואֵי אָפֶשׁ לִידַע בְּאַיִזָּה מֵהֶם ה' יִתְבָּרֵךְ חֲפִיצָן, לְכָנָן נָאֹמֶר: וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת הָאָרֶץ בְּיָזְבֵּן וְלֹא רְבָוֹתִינוּ זֶל (שם) שְׁרָאָה שָׁאֵין הָעוֹלָם בְּרָאי לְהַשְׁתַּמְשֵׁל בּוֹ וְעַמְּדָנוּ לְאַדִּיקִים לְעַתִּיד לְבָזָא. הַיּוֹם שְׁמֵי שְׁחַפְּצֵן לִידַע תְּהֻרְבֵּךְ בְּאַיִזָּה מְעַשְׂרִים ה' יִתְבָּרֵךְ חֲפִיצָן לְתְקַרְבֵּן אַמְתָה, כִּי אַצְּלָם נָנוּ הָאָרֶץ הַטּוֹב וְוְלֹךְ בְּדָרְכֵיכֶם לְהַסְּתַּבֵּל מַעֲדוֹד עַד סָופּוֹ, מִבְּחַרְתֶּתֶן עַד זְקָנָתֶתֶן, עַל תְּכִלָּתֶת הַגְּזִחִי וְאוֹרֵעַ הַאֲמָתֶת בְּאַיִזָּה מֵהֶם חֲפִיצָן ה' יִתְבָּרֵךְ חֲלָכוֹת בְּרָכתַּת הַשְׁחָר – הַלְּכָה הַזְּהָרָה – יִרְאָה וְעַבְדָּתָה, אוֹתָה ט)

Or, dans l'impossibilité de distinguer entre ces deux individus lequel l'Eternel préconise, est-il énoncé: "Dieu estima que la lumière était bonne", nos maîtres enseignent qu'il considéra ce monde indigne d'en profiter, Il se "leva" et la dissimula pour les Tsadikim dans le futur". Celà signifie donc que celui qui souhaite connaître le chemin des actions recommandables aux regards de l'Eternel, qu'il se lie aux Tsadikim véritables, la "bonne" lumière est dissimulée chez eux, qu'il suive leurs voies, scrutant de là où il se trouve jusqu'à sa fin, de la jeunesse à la vieillesse, quant à la finalité finale. Alors, il obtiendra de comprendre la vérité, lequel des deux chemins l'Eternel préfère.

(tiré du Likoutey Halakhot – Birkat hacha'har 5,78 selon le Otsar haYirea – Yirea vaAvoda, 9)

... וְלֹא יַרְעַע לְבָבֶךָ בְּתַתְּחָךְ לֹא ... (טו, י')

Et que ton cœur ne s'afflige pas en lui donnant... (15,10)

עַקְרָבְּצָדְקָה הַיָּא עַל-יְהִי מִשְׁפָט, וַיְהִי בְּחִינַת פָּגָם חַמְשָׁבֶת מִשְׁבָּת הַתְּלִוי בְּלָבֶב, כִּי עַקְרָבְּצָדְקָה הַזָּדְקָה הַוְאָ עַל-יְהִי מִשְׁפָט שְׁחוֹר הַחֲפֵד מַרְעָתָה, בִּי הַעֲשֵׂיר אַזְרִיךְ לְשִׁפְט אֶת עַצְמוֹ וְלְחַבֵּין כִּי בְּנֹדָאי הַשֵּׁם יִתְבָּרֵךְ עֹשֶׂה עַמְּדָה גְּדוֹלָה שְׁאָנוּ רָאוּי אַלְיִוְבָּלֶל, וְנוֹתֵן לוֹ שְׁפָעָם וְעַשְׂיוֹרָות, מִה שְׁבַּמָּה אֲנָשִׁים צְדִיקִים וְטוֹבִים מְפֻנוֹן אֲלָפִים פָּעָמִים, חַיִּים תְּלִיּוּם מְגַנֵּר וְאַיִן לְהַמְּשִׁים שְׁוֹמְנָה וְסּוּבְּלִים דְּמַחְקָן גְּדוֹלָה רַחֲמָנוֹן לְאַלְזָן, עַל-כֵּן בְּנֹדָאי אַיִן הַדִּין נָזַן שְׁאָתָה כְּפֹוי טֹבָה נָגֵד הַשֵּׁם יִתְבָּרֵךְ, וּבְנֹדָאי חַזְבָּה עַלְיִי לְתַת לְהַשְׁמִים יִתְבָּרֵךְ חַלְקוֹן אֲשֶׁר הוֹתְרָנוּ לְהַנִּיעַנְיִים.

La charité se réalise essentielle par l'intermédiaire du jugement, ce qui correspond aux avertissements de la Torah: "Que ton cœur ne s'afflige pas en lui donnant", car le chagrin du cœur constitue une détérioration de la justice, qui dépend du cœur. Car la réparation essentielle qu'opère l'acte de charité passe par la justice, contraire d'un cœur affligé. Il convient donc au riche de se juger, s'apercevant qu'assurément l'Eternel agit à son égard avec une bonté qu'il ne mérite pas, Il le comble de prospérité et de richesse, ce que nombre d'individus meilleurs et plus justes que lui des milliers de fois ne reçoivent pas, leur existence restant conditionnée sans cesse, n'assurant pas leur subsistance et souffrant de nombreux manques, Dieu préserve. C'est pourquoi, le riche devrait certainement penser: "la justice ne permet pas que je sois ingrat envers Dieu bénii-soit-II, je me dois de donner la part qui Lui revient, comme Il nous l'a prescrit à l'égard des indigents".

בְּאֶמְתֵּת הַבְּלָשׁוֹן יִתְבָּרֵךְ, רַק שְׁהָשָׁם יִתְבָּרֵךְ חַמְלָל וְלֹא הַכְּבִיד עַל הָאָרֶם לְצֹוֹת עַלְיוֹן לְתַת אַרְבָּעָה חַלְקוֹם לְהַעַנִּי וְתַחַלְקָה חַמְלָשׁ לֹן, בִּי בְּנֹדָאי כְּךָ הַיְהָ הַפְּרָה בַּיְהָאָרֶם הַעֲבֹדָת עַבְדָּתָה פְּרָד אַצְּלָחָרְבוֹ וּמְכִינָה רֹוח דְּדוֹל לְחַבְרוֹ, אַף עַל פִּי כֵּן אַיְנוּ נָזַן לוֹ שְׁבַּר עַבְדָּתוֹ אַפְּלוּ חַלְקָה מַחְמָשׁ רַק אַיִהָ שְׁבַּר קְצֻוב, מְכַל שְׁבַּן הָאָרֶם אַצְּלָהָשָׁם יִתְבָּרֵךְ שְׁחַבֵּל מַחְשָׁם יִתְבָּרֵךְ וְאַנְחָנוּ שְׁאָר לְנוּ שְׁלָוּ וּבְלֹא אֲשֶׁר לְנוּ שְׁלָוּ, וְאַנְחָנוּ צְרִיכִים לְחַסְדוֹ וְלְטוֹבָתוֹ בְּכָל עַת וּרְגַע וּמְבָלָעָדוֹ אַיִן לְנוּ מְלָךְ נֹזָאל וּמְוֹשִׁיעָ פּוֹרָה וּמְצִיל וּמְפָרְגִּים וּכְוֹן, בְּנֹדָאי רָאוּי לְנוּ לְהַחְזֵיר הַפְּקָדוֹן לְבָעְלָיו וְלְחַלְקָה לְאַדְקָה כִּי שְׁמָרוּתָה, רַק לְקַח לְעַצְמוֹ פְּרָסְחוֹ בְּצָמָצּוֹם.

Car en réalité, tout est à Dieu, c'est seulement par pitié qu'il n'a pas ordonné à l'homme de rétrocéder les quatre cinquième de sa fortune au pauvre en ne conservant que le cinquième. S'eut été la meilleure des répartitions, car l'homme qui travaille durement pour son employeur, lui faisant d'obtenir de gros bénéfices, son patron ne lui reversera certainement pas une rémunération proportionnelle, pas même le cinquième, plutôt un (maigre) salaire convenu. A fortiori, l'homme auprès de Dieu, à qui tout appartient: nous sommes à Lui , tout ce que nous possédons est Sien, nous avons besoin de Sa bonté, de Son bien et de Son secours, en toute occasion et à tout moment. A part Lui, nous n'avons aucun autre dieu libérateur, sauveur, qui nous rachète, nous sauve et nous nourrit etc. Il nous appartient donc, bien evidemment, de rendre le capital à son Propriétaire, en redistribuant à la charité tout ce que nous gagnons, ne conservant qu'une maigre subsistance pour nous-même.

מְכַל שְׁבַּן שְׁהָשָׁם יִתְבָּרֵךְ מְכַל עַלְיִנוֹ מָאָד וּמְצֹוֹה עַלְיִנוֹ שִׁיתְהָנוּ עַל בְּלִפְנֵים מַעֲשָׂר אוֹ חַמְלָשׁ, וְגַם הוּא מַבְטִיחַנוּ לְתַנְן לְנוּ בְּרָכה בְּכַפְלִים בְּזָכוֹת הַצָּדְקָה, וְגַם בְּעוֹלָם הַבָּא לֹא יִקְפַּח שְׁכָרְנוּ, בְּנֹדָאי רָאוּי לְתַנְן חַלְקָה הַשְּׁמָשׁ יִתְבָּרֵךְ לְעַגְנִים בְּשִׁמְחָה רְבָה, אֲםִיקְשׁ בְּדָרְכֵינוּ וַיְשַׁפֵּט עַצְמָה בְּאַמְתָה, וְאַוְיָה יוֹכֵה לְהַכְּנִיעַ רַע הַלְּבָשׁ עַל-יְהִי הַמִּשְׁפָט וְיִקְרָם וְלֹא יַרְעַע לְבָבֶךָ בְּתַתְּחָךְ לֹא ... וְאַוְיָה לְהַצִּיל אֶת הַעֲנִי מִן הַעֲנִיות לְגַמְרִי עַל-יְהִי הַצָּדְקָה שְׁנָזַונְתָן לוֹ. (הַלְּכָה גְּנִיבָת שְׁמָאֵיר מְלָהָה – הַלְּכָה גְּנִיבָת שְׁמָאֵיר, אַוְתָה דְלֹפִי אֲזֶרֶךְ – אֲזֶרֶךְ גְּנִימָוֹת חַסְדִּים, אַוְתָה סְגָן וְעַזְנִים פְּמוֹזָן, אַוְתָה צְבָבָה)

A plus forte raison, lorsque Dieu nous facilite les choses à ce point, nous ordonnant de ne donner que la dime ou le cinquième, et promettant de nous combler d'une bénédiction doublée par le mérite de la charité, sans oublier le monde futur où nous serons dédommagés d'un excellent salaire; alors, bien sûr, nous appartient-il de concéder la part de l'Eternel aux indigents, avec une joie immense; surtout s'il médite sur ses voies et se juge avec véracité, repoussant le cœur chagrin grâce à la notion de justice, et accomplissant "Que ton cœur ne s'afflige pas en lui donnant". Alors la charité est parfaite, elle brille et éclaire comme la justice, permettant à l'homme de sauver totalement le pauvre de son indigence, grâce au symbole de justice qu'il éclaire en lui, et la charité qu'il lui procure.

(tiré du Likoutey Halakhot – Guévyat Milvè 3,4 selon le Otsar haYirea – Tsédaka ouGuémilout 'hassadim, 63. Et voir dans Mamone, 92)

Chabbat Chalom !...

Dédicace-soutien du Feuillet
(pour la guérison, la réussite... le souvenir)
100nis / 20euros la semaine